

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10572

Mercredi 30 Juillet 2025



Grandes
réalisations
et projets
d'envergure
*Pierre angulaire
du règne
de Sa Majesté*

Nos vœux

A l'occasion de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de ses Glorieux Ancêtres, le groupe Ittihad Presse, publiant les quotidiens « Al Ittihad Al Ichtiraki », « Libération » et le site « Anwar presse » présente ses vœux les plus sincères au Souverain et au peuple marocain et implore le Très-Haut de renouveler pareille occasion pour Sa Majesté dans la santé et la quiétude et de Le combler en les personnes de S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan, S.A.R. la Princesse Lalla Khadija , S.A.R. le Prince Moulay Rachid et l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.



À l'occasion du 26^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

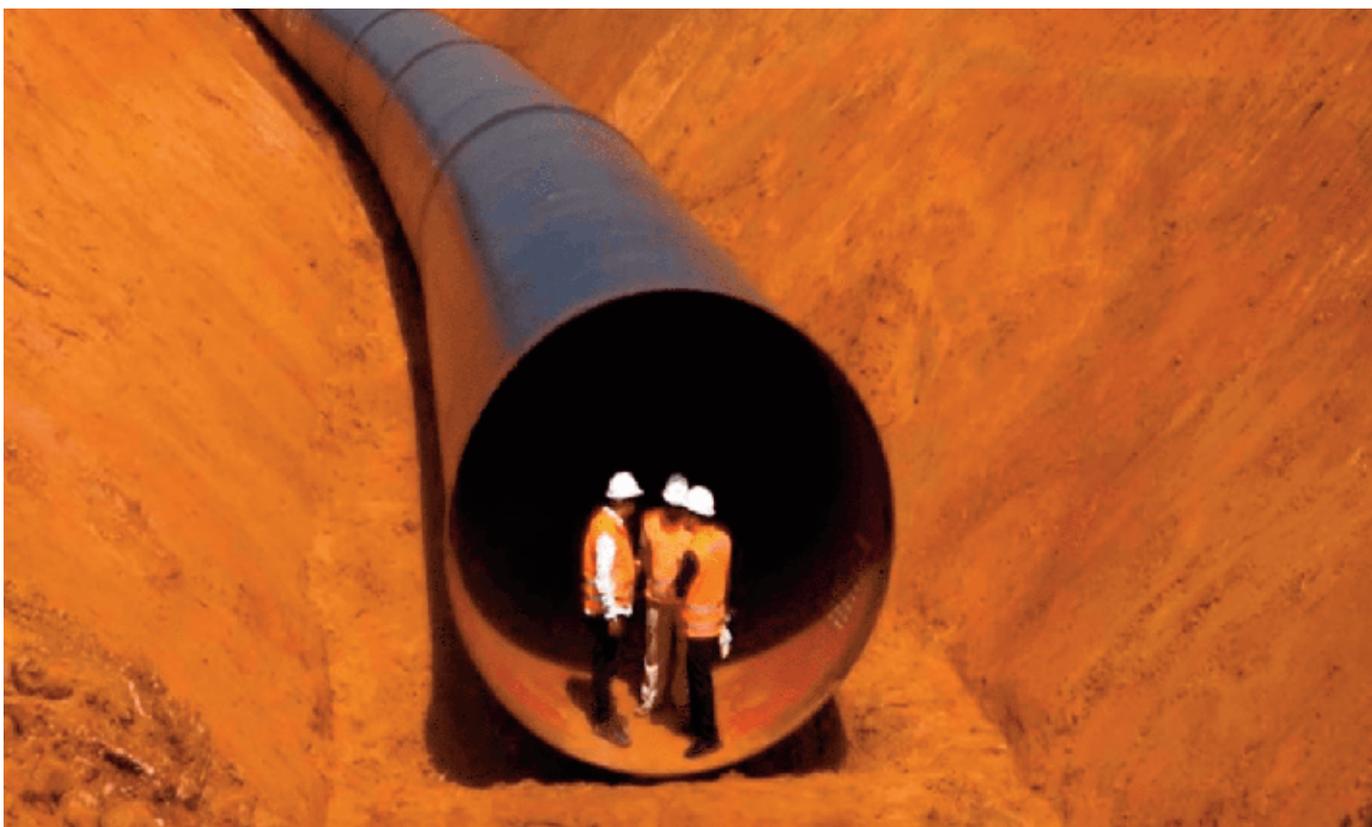
**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.



La problématique de l'eau dans les discours Royaux

Un enjeu prioritaire pour le Maroc face à la rareté et au changement climatique



Depuis son accession au Trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a placé la gestion de l'eau au cœur des défis majeurs auxquels le Maroc est confronté. Dans ses différents discours, le Souverain a souligné à plusieurs reprises que la problématique de l'eau dépasse le simple cadre technique ou sectoriel pour devenir un enjeu national stratégique, sociétal et environnemental qui engage toutes les institutions ainsi que chaque citoyen.

Un diagnostic lucide face à une sécheresse prolongée et des ressources sous pression

SM le Roi Mohammed VI n'a cessé de rappeler la gravité de la situation hydrique du pays, particulièrement marquée par une sécheresse qui s'inscrit désormais dans la durée, avec six années consécutives d'insuffisance pluviométrique. Dans Son discours à la Nation à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la Fête du Trône, le Souverain a insisté sur le fait que cette situation a "gravement affecté les réserves hydriques, notamment les eaux souterraines", accentuant ainsi la vulnérabilité des ressources disponibles.

Cette alerte invite à une prise de conscience collective quant à la fragilité d'une ressource vitale, rappelant que la dis-

ponibilité de l'eau est un "défi qui ne cesse de se complexifier sous l'effet conjugué du changement climatique et de la croissance démographique". Par là même, le discours Royal inscrit cette question dans la temporalité longue des transformations globales et appelle à une vigilance constante.

Une stratégie nationale intégrée : innovation, infrastructures et bonne gouvernance

Conscient de ces enjeux, SM le Roi a fait de la politique de l'eau une priorité nationale structurante, lançant et soutenant plusieurs programmes ambitieux. Le « Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027 » illustre cette démarche systémique. Il vise à garantir l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire et à couvrir 80% des besoins en irrigation, facteurs clés de la sécurité alimentaire et du développement rural.

Dans Ses discours, Sa Majesté le Roi met en avant des projets phares tels que la construction et la modernisation des barrages, la création d'interconnexions hydrauliques entre bassins, et surtout le développement des stations de dessalement d'eau de mer, notamment celle de Casablanca alimentée à 100% en énergie renouvelable. A l'horizon 2030, ces stations

permettront de couvrir plus de la moitié des besoins en eau potable, traduisant une orientation vers des solutions durables et innovantes.

Le Souverain insiste également sur "la nécessité d'une gestion stricte et rationnelle" de l'eau, appelant à éradiquer le gaspillage, la négligence, et toute exploitation abusive, notamment via l'opérationnalisation de la police de l'eau, tout en rappelant que cette responsabilité est partagée : toutes les institutions, mais aussi chaque citoyen, ont un rôle à jouer pour préserver cette ressource.

Coordination entre politique hydraulique et agricole : un défi clé

Un autre angle majeur abordé dans les discours Royaux concerne la nécessité de mieux coordonner la politique hydrique avec les politiques agricoles. A cet égard, SM le Roi appelle à la généralisation de l'irrigation goutte-à-goutte et à l'adoption de pratiques agricoles modernisées pour réduire la consommation d'eau, en particulier dans un contexte de sécheresse récurrente.

Cette approche souligne la volonté d'adopter une gestion intégrée visant à concilier efficacité économique, sécurité hydrique et développement durable, tout en renforçant la résilience des secteurs productifs face aux bouleversements climatiques.

Une dimension régionale et sociale affirmée

Les discours Royaux insistent aussi sur les disparités régionales, notamment dans les provinces du Sud, où la réalisation de stations de dessalement constitue un levier majeur de développement socio-économique. Le Souverain oriente ainsi la politique publique pour étendre ces infrastructures en s'appuyant sur le potentiel des énergies propres, au service des populations locales et des secteurs clés que sont l'agriculture, le tourisme et l'industrie.

En outre, Sa Majesté le Roi met en exergue la dimension sociale de cet enjeu, notamment via l'appel à la cohésion sociale autour de la gestion de l'eau et la mobilisation de tous pour garantir l'accès universel à une ressource essentielle, symbole de vie et de prospérité.

En conclusion, les discours Royaux traduisent une vision claire et engagée : l'eau est un pilier fondamental du développement durable et un défi de taille face au changement climatique et à la raréfaction des ressources. Par un mélange d'anticipation, d'investissements massifs, d'innovation technologique et d'appel à la responsabilité collective, Sa Majesté le Roi Mohammed VI établit une feuille de route ambitieuse et cohérente pour assurer la sécurité hydrique du Maroc à moyen et long termes, tout en renforçant la solidarité nationale et la préservation environnementale.

Hassan Bentaleb

David Fischer : *Le partenariat Maroc-USA, un modèle des relations bilatérales en Afrique et au Moyen-Orient*



Les liens forts et séculaires entre le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique sont un modèle des relations

bilatérales en Afrique et au Moyen-Orient, qui sont vouées à se consolider davantage dans l'avenir, a affirmé l'ancien ambassadeur américain au Maroc,

David Fischer.

"Quand vous pensez aux relations entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, vous ne pouvez que constater qu'il ne peut y avoir de meilleures relations en Afrique et au Moyen-Orient", a souligné M. Fischer dans une déclaration à MAP-Washington à l'occasion du 26e anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il s'agit d'une relation "solide et durable, vouée à se renforcer encore plus dans l'avenir", a souligné le diplomate américain, ce qui augure d'une nouvelle ère dans les relations entre les deux pays.

D'après ce fin connaisseur de la région, les liens entre Rabat et Washington sont le reflet d'une "longue histoire de compréhension profonde" et de "relations équilibrées".

M. Fischer a, par ailleurs, salué les efforts remarquables du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, pour la

promotion et la diffusion d'un Islam du juste-milieu, prônant la coexistence et la compréhension mutuelle dans un monde fracturé, en proie aux conflits et aux désaccords.

S'arrêtant sur les avancées en termes de développement socioéconomique accomplies dans les provinces du Sud du Royaume, le diplomate s'est dit impressionné par les investissements substantiels réalisés dans cette région et les opportunités qu'ils créent.

Il s'est également félicité des progrès que toutes les régions du Maroc ont connus depuis le début du Règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans les différents domaines, notamment dans les secteurs de l'économie, de la santé et de l'éducation.

M. Fischer a souligné que grâce au leadership du Souverain, le Maroc a connu un processus de modernisation et de réformes, à même d'ériger le Royaume en "leader régional" et "acteur majeur en Afrique".

Maroc/Royaume-Uni

Le réalignement stratégique

Les relations entre le Maroc et le Royaume-Uni ont connu, cette année, un tournant stratégique avec le soutien apporté par Londres au plan marocain d'autonomie pour le Sahara, fruit d'une Vision Royale qui a permis à la diplomatie marocaine agissante de convaincre de nombreux pays de la justesse de la première cause nationale.

Ce soutien a été exprimé par le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, qui a souligné, lors d'un déplacement à Rabat en juin dernier, que le plan d'autonomie est «la base la plus crédible, viable et pratique pour une solution durable» au conflit régional créé autour du Sahara marocain.

Pour montrer que ce soutien n'était pas une simple déclaration d'intention, mais bel et bien un réalignement stratégique fondé sur une réalité qui défie toute surenchère et calcul étriqué, le chef de la diplomatie britannique a assuré que le Royaume-Uni poursuivra son action, aux niveaux bilatéral - y compris sur le plan économique - régional et international, conformément à cette position, afin d'appuyer la résolution de ce différend régional. Un engagement sans équivoque qui s'inscrit en droite ligne avec la doctrine dite du «réalisme progressif», prônée par le chef du Foreign Office.

Deux jours après son déplacement à Rabat, M. Lammy avait réitéré le soutien de son pays au plan d'autonomie devant le Parlement de Westminster, soulignant que «grâce à un engagement international renouvelé, une opportunité s'offre à nous» pour avancer vers un règlement définitif d'un conflit artificiel qui n'a que trop duré et tient en otage toute la région nord-africaine.

La décision britannique, à travers la-

quelle le Royaume-Uni rejoint les autres puissances mondiales dont les Etats-Unis d'Amérique, la France et l'Espagne, témoigne, selon les politiciens et les analystes, de l'efficacité de l'Approche Royale, qui se déploie d'une manière vertueuse, permettant à la diplomatie marocaine de percer loin des sentiers battus pour défendre les droits légitimes du Maroc et ses intérêts suprêmes.

Au Royaume-Uni, où des voix s'élevaient au sein du Parlement et des think tanks les plus prestigieux appelant à ce réajustement de la position britannique, l'écho de la décision du gouvernement conduit par le parti travailliste a été remarquable.

La classe politique, toutes tendances confondues, a applaudi le pas franchi dans la bonne direction par le gouvernement du Premier ministre Keir Starmer.

Le soutien au plan d'autonomie représente «un pas dans la bonne de direction», a indiqué à MAP-Londres Ben Coleman, envoyé commercial de M. Starmer pour le Maroc et l'Afrique de l'Ouest. «Cela ouvrira une nouvelle ère pour les relations entre nos pays, qui ont toujours été étroites», a-t-il dit.

Plusieurs députés du Labour et du parti conservateur, principale formation d'opposition, ont vu dans le soutien britannique un développement qui va conférer plus de substance à une relation de coopération maroco-britannique ancrée dans l'histoire et résolument tournée vers l'avenir.

Des députés, à l'instar de Joe Powell, du parti travailliste, estiment qu'il s'agit d'une marque de confiance quant au rôle du Maroc en tant que force de paix et de stabilité et catalyseur de développement.



Le tournant marqué par la décision britannique représente en outre, comme l'a affirmé Liam Fox, député conservateur qui avait occupé plusieurs postes ministériels, une reconnaissance du Leadership Royal qui montre, selon lui, «la voie à suivre pour percer même dans les environnements politiques les plus difficiles».

Thomas Rielly, ancien ambassadeur britannique, perçoit, quant à lui, le soutien de son pays au plan d'autonomie comme «le déclin» d'un partenariat maroco-britannique désormais libéré et prêt à conquérir de nouveaux horizons.

La relation d'amitié vieille de plus de 800 ans entre deux Royaumes séculaires est, ainsi, relancée sur de nouvelles bases saines et solides, comme en témoignent les engagements pris par Rabat et Londres dans le communiqué conjoint ayant acté le soutien britannique au plan d'autonomie.

Séparés par seulement trois heures de

vol et partageant de nombreuses affinités civilisationnelles et culturelles, le Maroc et le Royaume-Uni se tournent désormais, à la faveur de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, vers l'avenir, inscrivant leur partenariat dans la durabilité dans un esprit gagnant-gagnant.

Alistair Burt, ancien ministre d'État britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a vu juste quand il a indiqué, dans une interview à la MAP, qu'en ces temps d'incertitude, les pays se tournent vers les amis et les partenaires de confiance.

"Le Maroc, conduit par un leadership Royal visionnaire, est bien plus qu'un partenaire. C'est un acteur agissant et écouté, et bien placé pour apporter des réponses efficaces aux problèmes du monde dans lequel nous vivons", a-t-il dit.

Par Abdelghani Aouifia (MAP)

Les Forces Armées Royales organisent des shows aériens et des sauts d'exhibition en parachutes

Dans le cadre de la célébration du 26e anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, que Dieu Le glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, les Forces Armées Royales organisent les 30 et 31 juillet 2025 des shows aériens et des sauts d'exhibition en parachutes.

Les shows aériens auront lieu le long de la côte de M'diq, le 30 juillet 2025, et au niveau de la Corniche de Martil, le 31 juillet 2025, à partir de 18 heures, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des Forces Armées

Royales, ajoutant qu'ils seront animés par la prestigieuse équipe de voltige "Marche Verte" des Forces Royales Air.

Au niveau de la Marina de Bouregreg à Salé, des sauts d'exhibition seront exécutés, à partir de 10h00 et durant toute la journée du mercredi 30 juillet 2025, par les parachutistes, féminins et masculins, de l'équipe nationale. Ces sauts d'exhibition porteront sur la précision à l'atterrissage, des numéros en voiles contact et autres tableaux artistiques, mouvements acrobatiques et formations en chute libre.



Varsen Aghabekian Shahin : La défense de la cause palestinienne et d'Al-Qods, une constante immuable de la diplomatie Royale



La défense de la cause palestinienne et de la ville d'Al-Qods est une constante immuable de la diplomatie menée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, a affirmé la ministre d'Etat palestinienne chargée des Affaires étrangères et des Expatriés, Varsen

Aghabekian Shahin.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion de la célébration de la glorieuse Fête du Trône, la responsable palestinienne a indiqué que Sa Majesté le Roi n'a eu de cesse de souligner que le soutien du Maroc à la cause palestinienne et sa défense de la ville sainte étaient

une constante de la diplomatie du Royaume et de ses fondamentaux stratégiques.

Face à cette conjoncture difficile et délicate que traverse actuellement la cause palestinienne, Sa Majesté le Roi avait exprimé, dans Son discours du Trône de 2024, la position inébranlable du Royaume en soutien aux droits des Palestiniens, a-t-elle rappelé, affirmant que cette position s'inscrit en droite ligne avec la Vision Royale faisant de la cause palestinienne une des priorités de la politique extérieure du Maroc.

A ces positions politiques s'ajoute l'aide multiforme apportée par le Maroc aux Palestiniens, notamment dans le domaine de la santé, a souligné Mme Shahin, citant à ce titre le déploiement d'un hôpital de campagne médico-chirurgical marocain dans la bande de Gaza.

La ministre a, en outre, rappelé le déploiement, sur Hautes Instructions Royales, de plusieurs opérations humanitaires, notamment l'envoi d'aides médicales et alimentaires en faveur des populations palestiniennes à Gaza, notant que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi, a supervisé l'acheminement d'importantes aides à la population palestinienne, notamment à Gaza, depuis le début de

l'agression israélienne en octobre 2023.

Ces aides humanitaires d'urgence ont consisté en l'envoi de denrées alimentaires, de médicaments et de matériel médical, ainsi qu'en la distribution de milliers de repas chauds et de paniers alimentaires, en particulier durant le mois sacré de Ramadan, a-t-elle ajouté.

Mme Shahin a également mis en avant les projets et les initiatives lancés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, notamment le programme de prise en charge des enfants orphelins et blessés, qui a bénéficié à des centaines d'enfants.

Dans le domaine de l'enseignement, la ministre a mis l'accent sur l'octroi par l'Agence de bourses d'études à des étudiants de l'université Al-Azhar à Gaza, soulignant que cette même université avait reçu de l'Agence Bayt Mal Al-Qods un package de plateformes d'enseignement à distance visant à assurer la continuité pédagogique.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods a aussi poursuivi la mise en œuvre de ses projets de développement et de ses initiatives culturelles à Al-Qods et à Gaza, avec un budget global de plus de 2,2 millions de dollars au cours du premier semestre 2025, ce qui témoigne de l'engagement infaillible de l'Agence pour la défense de la cause palestinienne.

Ricardo Díez-Hochleitner : Le Maroc s'impose comme un modèle de gouvernance visionnaire

Les transformations opérées au Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont permis au Royaume de s'imposer comme un modèle "de gouvernance visionnaire et de réformes durables", a affirmé l'ancien ambassadeur d'Espagne à Rabat, Ricardo Díez-Hochleitner.

"J'ai été le témoin de l'évolution remarquable du Maroc, guidée par une Vision Royale éclairée et un engagement constant du Souverain en faveur du développement et de la stabilité", a déclaré M. Díez-Hochleitner à MAP-Madrid, à l'occasion du 26ème anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi au Trône de Ses glorieux ancêtres.

Le diplomate espagnol a salué, dans ce sens, la dynamique de modernisation impulsée par le Souverain, estimant qu'il s'agit d'un modèle "exemplaire" de développement et de progrès, qui continue de porter ses fruits sur les plans politique, économique et social.

Selon lui, les avancées majeures accomplies par le Royaume dans tous les

domaines le placent comme acteur influent et partenaire stratégique incontournable dans l'espace euro-méditerranéen.

Mettant en avant la solidité des relations maroco-espagnoles, M. Díez-Hochleitner a souligné que les liens unissant les deux Royaumes n'ont cessé de se renforcer, à la faveur d'une relation de confiance et d'estime mutuelle entre les Chefs d'Etat des deux pays, ainsi que d'une coopération bilatérale multisectorielle "très active".

Il a également insisté sur l'excellence du partenariat stratégique entre Rabat et Madrid, notamment dans les domaines du commerce, de la sécurité, de l'énergie et de la migration, rappelant que l'Espagne est, depuis 2012, le premier partenaire commercial du Royaume, alors que le Maroc s'impose comme l'un des principaux partenaires économiques de l'Espagne hors Union européenne.

Évoquant les liens humains et culturels profonds entre les deux peuples, M. Díez-Hochleitner a mis en lumière la richesse de leurs échanges dans des do-



maines variés tels que la musique, la gastronomie ou encore le sport, notant que le football reste la passion la plus partagée entre Marocains et Espagnols.

Il s'est dit, à cet égard, confiant quant à la capacité du Maroc de réussir l'organi-

sation conjointe de la Coupe du monde 2030 avec l'Espagne et le Portugal, estimant que cet événement planétaire constitue "une formidable opportunité pour renforcer la connaissance mutuelle, les échanges et l'amitié entre nos sociétés".

Lord Bellingham : Sa Majesté le Roi Mohammed VI a fait du Maroc un pays phare en Afrique

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a conduit avec sagesse la marche de développement démocratique et économique du Maroc, faisant du Royaume "un pays phare" dans le continent africain, a indiqué Lord Henry Bellingham, ancien ministre au Foreign Office britannique chargé de l'Afrique.

"Il est pertinent de rendre hommage à Sa Majesté le Roi Mohammed VI et au leadership du Souverain qui a permis au Maroc de réaliser des progrès démocratiques remarquables, positionnant le Royaume comme pays phare sur tout le continent africain", a dit Lord Bellingham dans une interview à MAP-Londres, à l'occasion de la célébration de la glorieuse Fête du Trône.

M. Bellingham a souligné que les relations entre le Maroc et le Royaume-Uni connaissent une évolution prometteuse, notamment à la faveur des relations très étroites liant Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Sa Majesté le Roi Charles III.

"En termes d'échanges commerciaux, de nombreuses opportunités se sont ouvertes entre le Royaume-Uni et le Maroc. Cela est dû en grande partie à la voie tracée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI", a-t-il poursuivi, notant que les deux Royaumes partagent énormément de points communs, dont des relations privilégiées avec les grandes économies du monde.

De nombreux secteurs s'offrent au partenariat stratégique de haut niveau entre les deux pays, a-t-il indiqué, relevant l'importance de la décision de Rabat et de Londres de renforcer



ce partenariat.

La dimension culturelle des relations maroco-britanniques donne davantage de substance à ces liens historiques vieux de plus de 800 ans, a-t-il estimé.

L'ancien ministre britannique s'est, par ailleurs, félicité de la récente décision du Royaume-Uni de soutenir le plan d'autonomie présenté par le Maroc pour régler définitivement le conflit régional créé autour de son intégrité territoriale.

Le soutien au plan d'autonomie "est une décision à la fois importante et déterminante",

a déclaré Lord Bellingham, qui a occupé aussi le poste de ministre d'Etat au Foreign Office chargé de l'Asie-Pacifique.

En considérant le plan d'autonomie comme "la base la plus crédible, viable et pragmatique pour une solution" à la question du Sahara, le Royaume-Uni rejoint ses grands alliés qui soutiennent l'intégrité territoriale du Maroc, notamment les Etats-Unis d'Amérique, la France et l'Espagne, a-t-il assuré.

"Il est tout aussi important de rappeler que plusieurs pays africains ont ouvert des consulats dans les villes de Laâyoune et Dakhla", a

assuré Lord Bellingham, ajoutant que les adversaires de l'intégrité territoriale du Maroc doivent se rendre à l'évidence et reconnaître le changement géopolitique opéré en faveur de la consécration de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Lord Bellingham, également membre de la Haute Chambre du Parlement britannique, a, par ailleurs, hautement salué l'Initiative Atlantique lancée par Sa Majesté le Roi et qui vise à offrir aux pays du Sahel un accès sur l'océan Atlantique.

Cette initiative contribuera à coup sûr au renforcement de la paix et de la stabilité dans la région, tout en ouvrant la voie au développement économique et à l'épanouissement des populations, a-t-il enchaîné.

Le Maroc a lancé cette initiative qui est, de l'avis du politicien britannique, extrêmement importante car le monde est confronté à une instabilité très préoccupante au Sahel.

Et d'ajouter que s'il existe un pays qui peut donner l'exemple d'une démocratie jouissant d'une grande stabilité, dotée de structures modernes et d'une Monarchie hautement respectée, c'est bien le Maroc, a précisé Lord Bellingham.

"Les efforts et les initiatives du Maroc en faveur de la stabilité et du développement économique dans la région sont autant de facteurs qui renforcent la crédibilité du Royaume pour conduire le changement au Sahel et dans toute la région", a-t-il conclu.

Par Abdelghani Aouifia
(MAP)

Elkhidiru Abdul Baaq Mohammed SM le Roi accorde une importance capitale au renforcement de la coopération Sud-Sud au service d'une Afrique prospère



Sa Majesté le Roi Mohammed VI accorde une importance capitale au renforcement de la coopération Sud-Sud au service d'une Afrique stable, développée et prospère, a souligné le directeur du Centre nigérian d'études arabes, Elkhidiru Abdul Baaq Mohammed.

Dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône, l'expert nigérian a mis en avant les multiples visites effectuées par le Souverain dans de nombreux pays africains, qui ont été couronnées par la signature d'un nombre important d'accords touchant à plusieurs domaines et secteurs stratégiques.

Il a, par ailleurs, affirmé que les réalisations

majeures accomplies par le Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi au cours des 26 dernières années, sont "tangibles" et "incontestables".

Dans ce sens, le directeur du centre nigérian a cité le mégaprojet du Gazoduc africain Atlantique, qui bénéficiera à une quinzaine de pays du continent africain, ainsi que l'initiative lancée par Sa Majesté le Roi pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, ajoutant que cette Initiative Royale constitue un véritable acte de solidarité envers les Etats africains enclavés.

M. Abdul Baaq Mohammed a, d'autre part, souligné que le Maroc n'a ménagé aucun effort pour partager son expertise et son expérience avec les pays africains frères dans de nombreux domaines, saluant à cet égard l'apport des établissements marocains de l'enseignement supérieur, où un grand nombre d'étudiants africains poursuivent leurs études dans diverses filières.

S'agissant de la question de l'intégrité territoriale du Maroc, il a indiqué que le Royaume a su, grâce à la politique sage et clairvoyante de Sa Majesté le Roi, bénéficier du soutien de plusieurs pays, dont des puissances mondiales, à la marocanité de son Sahara, et démontrer au monde la justesse et la légitimité de cette question.

Issiaka Ouattara : SM le Roi a fait du développement et de la prospérité de l'Afrique une priorité

Depuis Son accession au Trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a fait du développement et de la prospérité du continent africain une priorité pour le Maroc, a souligné Issiaka Ouattara, enseignant chercheur à l'Université Alassane Ouattara à Bouaké, en Côte d'Ivoire.

Les relations diplomatiques et de coopération économique séculaires unissant le Maroc et les pays de l'Afrique se sont considérablement intensifiées depuis 1999, et leur évolution témoigne de cette volonté constante du Souverain de consolider davantage ces liens, a déclaré à MAP-Abidjan M. Ouattara, également haut responsable au ministère ivoirien de l'Education nationale et de l'Alphabétisation.

Cette approche Royale, sage et clairvoyante, illustre aussi la détermination et l'engagement du Royaume à mettre en place un modèle de développement au service de l'intégration régionale et internationale, a-t-il expliqué.

Il a affirmé que le retour du Royaume à l'Union africaine en janvier 2017, ainsi que les visites effectuées par Sa Majesté le Roi dans de nombreux pays africains, avec à la clé la signature d'un millier d'accords et le lancement d'une multitude de projets tels que le Gazoduc africain Atlantique traduisent cet engagement infaillible du Royaume envers le continent africain.



M. Ouattara a, en outre, mis en avant la pertinence de l'Initiative Royale Atlantique, portée par le Souverain, ajoutant que cette initiative reflète la ferme volonté du Royaume de faire de son économie une économie multilatérale et ouverte sur le monde.

Cette initiative est aussi un cadre géostratégique qui offre d'importantes opportunités de synergie et de coopération entre le Maroc et les pays africains dans des domaines clés, tels que l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie et l'interconnectivité, a-t-il estimé.

De l'avis de cet universitaire, le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, œuvre sans relâche pour que l'Afrique prenne en main son propre destin et assure la prospérité à ses peuples.

Patricia Llobart Cussac : *Le Maroc, sous la conduite de SM le Roi, est un partenaire fiable et de confiance pour l'UE*

Le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est pour l'Union européenne un partenaire "fiable et de confiance avec lequel nous pouvons nous projeter dans un dialogue bénéfique", a affirmé l'ambassadrice de l'UE à Rabat, Patricia Llobart Cussac.

Rabat et Bruxelles ont bâti "brique après brique" un partenariat singulier et un édifice solide, humain et résolument tourné vers l'avenir, a souligné la diplomate européenne dans un entretien au journal "Le Matin", ajoutant que les deux parties partagent une même vision des grands défis tels que la transition énergétique, la résilience climatique, la compétitivité économique ou encore les enjeux géopolitiques.

Il s'agit d'un partenariat de "prospérité partagée", qui s'incarne chaque jour à travers des actions concrètes, portées par les institutions, les entreprises et les sociétés civiles des deux rives, a relevé la diplomate, notant que ce partenariat est une "relation plus proche du terrain, plus tournée vers l'avenir et plus utile à nos sociétés", qui repose aujourd'hui sur des fondations solides "grâce aussi à l'action déterminée des Etats membres de l'UE".

Mme Llobart Cussac est revenue sur l'engagement de l'UE aux côtés du Maroc, particulièrement dans la mise en œuvre du projet ambitieux de généralisation de la protection sociale et le soutien au développement des industries culturelles et créatives, où la jeunesse marocaine est très impliquée et dispose d'un grand potentiel.

"Nous avons lancé plusieurs projets innovants qui allient emploi, inclusion et rayonnement culturel", a-t-elle expliqué, ajoutant que le développement humain que ce soit la formation, la valorisation des compétences et de l'inclusion, ou encore la mobilité constitue le cœur battant de cette coopération, indissociable du développement économique,



pour le Maroc comme pour l'UE.

"Le Royaume est aussi un partenaire naturel entre l'Europe et l'Afrique. Sa connaissance fine des dynamiques régionales, son engagement de long terme sur le continent et sa capacité d'initiative en font un partenaire précieux pour penser ensemble, avec les pays africains, des réponses communes aux défis du continent", a-t-elle dit. "C'est une perspective que l'Union européenne souhaite approfondir", a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, l'ambassadrice de l'UE au Maroc a relevé que le Nouvel Agenda pour la Méditerranée, lancé en 2021, cible, en particulier, les personnes, notamment les jeunes et les femmes et met l'accent sur des priorités essentielles comme l'inclusion, la croissance durable et la bonne gouvernance.

"Aujourd'hui, nous sommes dans une nouvelle phase, plus ambitieuse dans l'espace de convergence que nous avons en commun", a-t-elle fait observer, ajoutant que le Pacte pour la Méditerranée vient actualiser cette vision puisqu'il sera bientôt présenté, en concertation avec les partenaires méditerranéens.

Evoquant la coopération de l'UE dans la région Afrique du Nord-Moyen-Orient, la diplomate européenne a indiqué que depuis 2021, plus d'un milliard d'euros ont été engagés sous forme de subventions, dont près de 810 millions en appuis budgétaires directs, versés au Trésor marocain, signalant que cette modalité témoigne de la confiance placée dans les politiques publiques du Royaume.

Pour ce qui du Partenariat Vert signé en

2022, Mme Llobart Cussac a indiqué que ce cadre a permis d'intensifier la coopération dans des domaines essentiels, comme la transition énergétique, la décarbonation de l'économie et la gestion durable de l'eau.

"Le Maroc aspire à devenir un modèle pour d'autres pays, notamment à l'égard du continent africain. Ce partenariat peut l'accompagner dans cette ambition", a-t-elle précisé, notant qu'alors que certains à travers le monde hésitent encore sur la voie à suivre, le Maroc et l'UE montrent l'exemple, en mettant l'action climatique parmi les priorités de leur coopération.

Elle a, ensuite, braqué les projecteurs sur l'optimisation des réseaux dans 32 villes marocaines, ce qui a permis d'économiser plus de 130 millions de m³ d'eau. "C'est un gain précieux dans un contexte de stress hydrique", s'est-elle réjouie.

Sur un autre volet, la diplomate a estimé que la sécurité de l'UE dépend aussi de la situation sécuritaire dans son voisinage, mettant en avant l'importance du Maroc en tant que partenaire efficace dans la lutte contre le crime organisé et l'extrémisme violent.

"Cela vaut bien sûr aussi pour la gestion des frontières, dans un contexte de pression de la migration irrégulière, alimentée par des réseaux de trafics et de traite de plus en plus sophistiqués. Notre coopération couvre tous les volets de la gouvernance migratoire, dans un esprit de responsabilité partagée", a-t-elle affirmé.

S'agissant de la question du Sahara, Mme Llobart Cussac a dit comprendre "la très haute importance de ce sujet pour le Maroc", précisant que "l'Union européenne est, et restera, un partenaire fiable, sensible aux questions importantes pour le Maroc".

"Nous restons engagés à investir dans une relation mutuellement bénéfique, fondée sur la confiance et le respect", a-t-elle insisté.

Zikrur Rahman : *Le Maroc, un acteur majeur du dialogue interreligieux sous la conduite de SM le Roi*



Le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est devenu un acteur majeur du dialogue interreligieux et un rempart reconnu dans la lutte contre l'extrémisme, a affirmé M. Zikrur Rahman, ancien ambassadeur indien et directeur du Centre culturel islamique de l'Inde, basé à New Delhi.

Dans une interview accordée à MAP-New Delhi à l'occasion de la célébration de la Fête du Trône, M. Rahman a salué la diplomatie spirituelle du Royaume, soulignant que le Maroc occupe une place de premier plan en matière de promotion de la tolérance religieuse et de diffusion des valeurs de paix, d'ouverture et de coexistence.

"Le Maroc est depuis toujours à l'avant-garde du dialogue interreligieux et de la lutte contre l'extrémisme. En tant que porte-étendard de la modération,

le Royaume jouit du respect de toutes les personnes éprises de paix", a relevé M. Rahman, également secrétaire général adjoint de l'Association des diplomates indiens.

Il a, à cet égard, mis en exergue les nombreuses initiatives prises par le Royaume, telles que l'organisation de forums internationaux sur le dialogue interconfessionnel et la création d'institutions religieuses dédiées à la promotion de la modération prônée par l'Islam.

Cette politique, a-t-il souligné, reflète la Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en Sa qualité de Commandeur des Croyants, garant de l'unité spirituelle et de la bonne pratique religieuse.

"Sa Majesté le Roi s'est constamment illustré comme une figure centrale de la promotion de la tolérance religieuse et du dialogue interconfessionnel", a-t-il dit.

M. Rahman a aussi mis en avant la contribution du Maroc à la formation d'imams issus d'Afrique et d'Asie, un effort qui, selon lui, permet de contrecarrer les discours extrémistes et de favoriser la stabilité.

Il a, par ailleurs, souligné la complémentarité entre la diplomatie religieuse du Maroc et sa stratégie de coopération économique en Afrique, y voyant une approche intégrée qui confère une légitimité accrue à l'action du Royaume et contribue à l'édification d'un environnement régional plus stable et sécurisé.

"En promouvant activement un Islam modéré, tout en s'engageant dans la coopération économique, le Maroc cherche à instaurer un environnement plus stable et sécurisé dans la région, où les populations peuvent vivre en paix", a-t-il conclu.

Jean-François Ndongou : *Le Maroc a accompli, sous la conduite de SM le Roi, des réalisations substantielles dans plusieurs domaines*



Le Royaume du Maroc a accompli, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des réalisations substantielles et importantes dans plusieurs domaines, a affirmé le Président de l'Assemblée nationale du Gabon, Jean-François Ndongou.

Dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône, M. Ndongou a souligné que depuis l'accession de Sa Majesté le Roi au Trône, le Maroc a connu un développement tous azimuts et réalisé des avancées remarquables, précisant que le Souverain a engagé une politique ambitieuse de réformes structurelles visant à faire du Royaume un acteur clé aux niveaux régional, continental et international.

"Le développement qu'a connu le

Maroc sous la conduite de SM le Roi est vraiment très remarquable. Nous sommes fiers de ce qui a été réalisé par le Maroc dans tous les domaines", a-t-il dit, précisant que ce développement se manifeste notamment dans les secteurs économique, agricole, énergétique, social, sportif et culturel, ainsi qu'au niveau des infrastructures.

Le Maroc dispose d'infrastructures ferroviaires, routières et portuaires modernes qui sont parmi les meilleures en Afrique, a expliqué M. Ndongou, mettant en avant la modernisation du réseau ferroviaire, notamment la Ligne à Grande Vitesse, première ligne du genre en Afrique.

Pour le responsable gabonais, l'une des principales illustrations de ce pro-

grès qu'a connu le Royaume est aussi le Port Tanger-Med, devenu parmi les meilleures infrastructures portuaires du monde.

"Ce hub logistique contribue grandement à l'intensification de la coopération entre les pays africains dans le domaine portuaire", a-t-il précisé.

M. Ndongou a, par ailleurs, salué les initiatives Royales pionnières en faveur du développement du continent africain, notamment l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, ainsi que le Projet du Gazoduc Africain Atlantique, ce qui témoigne, a-t-il dit, de l'engagement ferme du Royaume envers la stabilité, le progrès et la prospérité de l'Afrique.

Javier Fernandez Arribas : *Le Maroc a opéré des mutations profondes conciliant modernité et préservation de son identité*

Le Royaume du Maroc a opéré, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des mutations profondes conciliant modernité et préservation de son authenticité et de son identité, a affirmé le journaliste espagnol et expert des questions maghrébines et internationales, Javier Fernandez Arribas.

Dans un entretien à la MAP à l'occasion de la célébration du 26e anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, M. Arribas, directeur du magazine espagnol "Atalayar", a relevé que les réformes lancées par Sa Majesté le Roi ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des Marocains.

Sur le plan économique, l'expert espagnol s'est attardé sur les grands chantiers lancés au niveau des différentes régions du Royaume, dont les provinces du sud, citant, dans ce sens, le grand port Dakhla Atlantique, l'un des projets phares et stratégiques qui constituera une plateforme incontournable du commerce international entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

M. Arribas a, par ailleurs, mis en exergue l'attention toute particulière que Sa Majesté le Roi n'a eu de cesse d'accorder au domaine du sport, particulièrement au football, relevant que l'organisation par le Maroc, l'Espagne et le Portugal de la Coupe du Monde 2030 est un événement qui va au-delà du caractère purement sportif pour se projeter dans des perspectives plus larges de coopération.

L'expert espagnol a, d'autre part, souligné le rôle central et décisif de la diplomatie marocaine, sous la sage conduite du Souverain, dans les percées réalisées au sujet de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, notant, à cet égard, que la diplomatie Royale a impulsé une dynamique internationale croissante en soutien à la marocanité du Sahara et au plan d'autonomie.



Sadiq Al-Othmani : *Sous le leadership de SM le Roi, le modèle religieux marocain inspire jusqu'en Amérique Latine*

Sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, le modèle religieux marocain, puisé dans les nobles vertus du juste milieu, s'impose comme une référence bien au-delà du continent africain et même jusqu'en Amérique Latine, en s'érigeant comme un rempart face aux discours extrémistes, a affirmé le secrétaire général de la Rabita des oulémas d'Amérique Latine, Sadiq Al-Othmani.

Dans un entretien accordé à MAP-Brasilia à l'occasion de la célébration de la glorieuse Fête du Trône, M. Al-Othmani, également directeur des affaires religieuses de la Fédération des institutions islamiques du Brésil, a souligné que le modèle marocain, porteur de paix, de tolérance et de coexistence, s'articule autour de quatre piliers : l'Institution d'Imarat Al-Mouminine (Commanderie des Croyants), le rite malékite, la doctrine achaaïrite et le soufisme sunnite.

"Ces fondements ont, au fil des siècles, prouvé leur résilience et leur capacité à s'adapter aux mutations sociétales et à favoriser le dialogue avec les diverses cultures", a-t-il

expliqué, estimant que le modèle marocain est à la fois "un modèle fidèle à ses racines et en phase avec les défis contemporains". M. Al-Othmani a insisté sur le rôle central d'Imarat Al-Mouminine, garante des constantes religieuses du Royaume et protectrice de la sécurité spirituelle des Marocains. Cette institution, a-t-il relevé, "assure l'indépendance du champ religieux tout en le préservant de toute instrumentalisation".

Il a également mis en exergue l'action d'institutions telles que l'Institut Mohammed VI de formation des imams, morchidines et morchidates, la Rabita Mohamadia des oulémas et la Fondation Mohammed VI des oulémas africains, qui œuvrent à diffuser, selon une approche scientifique, un islam du juste milieu aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

M. Al-Othmani a, par ailleurs, salué l'approche holistique du Maroc en matière de lutte contre l'extrémisme, fondée sur la prévention, l'éducation et l'inclusion, soulignant qu'elle est largement reconnue pour son efficacité et son humanisme.

Sahara marocain et diplomatie Royale

Clairvoyance et sagacité

La dynamique économique et sociale initiée et suivie par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, multipliant les partenariats et les échanges avec des pays des quatre coins de la planète, se déploie encore et toujours et avance de pair avec les avancées diplomatiques et géopolitiques mais aussi économiques et sociales érigeant les provinces du Sud en pôles stratégiques de stabilité, de sécurité, de développement et d'épanouissement humain.

Dans son discours prononcé à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte, SM le Roi a souligné la reconnaissance de plus en plus élargie de la marocanité du Sahara et appelé le peuple à davantage d'unité et de mobilisation pour préserver ces acquis majeurs.

En mettant en avant le soutien grandissant de la communauté internationale à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et à la solution pragmatique traduite par l'initiative d'autonomie, Sa Majesté le Roi a mis l'accent sur la nécessité d'une approche réaliste en phase avec les mutations et transformations mondiales.

C'est précisément dans ce sens que Sa Majesté le Roi n'a de cesse de réorienter la politique marocaine à l'égard du Sahara marocain en la situant dans un contexte plus large et davantage inclusif de développement durable, de partenariat international et de parfaite résilience géopolitique.

L'appui international au Royaume du Maroc et particulièrement au Plan d'autonomie illustre un tournant géopolitique manifeste dans le solutionnement du différend artificiel autour du Sahara marocain.

A cet égard, rappelons que les Etats-Unis d'Amérique ont reconnu, le 10 décembre 2020, officiellement la souveraineté marocaine sur le Sahara. Ce fut alors un acte décisif marquant un tournant historique. Cet engagement solennel a permis au Maroc, en sus de la reconnaissance diplomatique clairement actée, d'établir des accords et partenariats économiques importants avec une multitude de grandes puissances, dont notamment l'ouverture du consulat américain à Dakhla en 2021 qui se présente comme une porte d'entrée pour d'importants investissements dans des secteurs vitaux et stratégiques tels que l'agriculture, la logistique, les infrastructures socioéconomiques et les énergies renouvelables.

Quant à l'Union européenne, l'adhésion grandissante au Plan d'autonomie marocain s'est manifestée en 2024 par le soutien officiel de 22 des 27 Etats membres de l'Union européenne à cette initiative. A cet égard, il est à souligner que la France, particulièrement, joue d'ores et déjà un rôle prépondérant dans le soutien à la politique diplomatique marocaine en réaffirmant son engagement en faveur de la souveraineté marocaine. D'ailleurs, en 2023, le Maroc et la France ont convenu d'un partenariat pour la réalisation de projets d'infrastructures notamment le développement du port de Dakhla, un projet ambitieux et de grande envergure qui vient consolider la place géostratégique du Royaume du Maroc tout en renforçant et en multipliant les opportunités prometteuses pour le rayonnement économique du Sahara marocain mais aussi de l'Union européenne.

Par ailleurs, le soutien de l'Espagne à la cause marocaine, exprimé par le Premier ministre Pedro Sanchez en 2022, est venu favoriser une relance volumineuse et substantielle des relations entre les deux pays voisins consacrée par une hausse de 20% des échanges commerciaux qui ont atteint 18,1 milliards d'euros en 2024.

En somme, cette dynamique géopolitique et économique illustre pleinement l'intégration économique en constante progression du Maroc et la reconnaissance crois-

sante de la souveraineté du Maroc sur l'intégralité de ses provinces du Sud.

Ainsi, c'est par le biais d'une approche visionnaire que le Maroc a réussi à redéfinir les lignes de sa politique étrangère en plaçant, avec détermination et sagesse, la question du Sahara marocain au centre de ses orientations diplomatiques, de ses alliances et de ses partenariats. Il s'agit ainsi

d'une réelle diplomatie de conviction, menée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI depuis son accession au Trône de ses Glorieux, Ancêtres, ayant favorisé des avancées fabuleuses consacrant la position du Royaume du Maroc sur la scène internationale et démontrant pleinement la justesse de sa Cause nationale...

Rachid Meftah



A l'occasion du 26^{ème} anniversaire de l'accession au trône de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

La Directrice Générale et l'ensemble du personnel de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ont l'insigne honneur de présenter à SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

QUE DIEU LE GLORIFIE leurs meilleurs vœux déférents, de santé et de longue vie, ainsi qu'à SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERITIER MOULAY EL HASSAN, A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET A TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler au Guide Suprême de la Nation, leur indéfectible attachement et l'assurer de leur mobilisation permanente sous ses Hautes Directives.



Casablanca

Lancement de la 5^{ème} édition du Bazar solidaire en faveur de la microfinance inclusive

Le coup d'envoi de la cinquième édition du Bazar solidaire a été donné, lundi, à l'espace El Hank à Casablanca, sous le thème "La microfinance solidaire, des graines d'espoir pour un développement durable".

Initiée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 24 août prochain, s'inscrit dans une dynamique nationale visant à renforcer l'inclusion économique, à promouvoir les activités génératrices de revenu et à mettre en valeur le potentiel des micro-entrepreneurs issus des différentes régions du Royaume.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le gouverneur de la préfecture d'arrondissements de Casablanca-Anfa, Aziz Dades, en présence de représentants des autorités locales, du secteur de la microfinance et d'acteurs associatifs et économiques, rapporte la MAP.

Cette édition, organisée pour la première fois dans la capitale économique en parallèle à la ville de M'diq, rassemble près de 400 exposants répartis sur trois séquences successives de dix jours. A travers cette programmation, le Bazar solidaire propose une vitrine représentative de la richesse du patrimoine marocain, allant de l'artisanat aux produits du terroir, en passant par les textiles, les produits naturels et agroalimentaires.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice du Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, Amina Sakioudi, a affirmé que ce rendez-vous constitue bien plus qu'un simple espace de vente, dans la mesure où il représente un lieu d'échange, de valorisation et de mise en réseau des porteurs de projets soutenus par les institutions de microfinance.

Par ailleurs, elle a souligné que cette initiative vise à encourager l'entrepreneuriat inclusif, à stimuler les économies locales et à créer de nouvelles perspectives pour les artisans, créateurs et producteurs.

En marge de l'exposition, des ateliers de renforcement des capacités seront animés au profit des exposants, portant notamment sur la maîtrise du prix de revient, la fixation de prix adaptés au marché et le développement des compétences commerciales, contribuant ainsi à l'accompagnement global des micro-entrepreneurs.

Engrais

OCP Nutricrops dépasse les 5 millions de tonnes de production de TSP



OCP Nutricrops, filiale du groupe OCP, a franchi le cap des 5 millions de tonnes de capacité de production de TSP (Triple Super Phosphate), grâce à la mise en œuvre de son programme stratégique "TSP Hub", lancé sur la plateforme industrielle de Jorf Lasfar.

Avec la mise en service des deux premières lignes, chacune dotée d'une capacité annuelle de 500.000 tonnes, la production équivalente de TSP d'OCP Nutricrops dépasse aujourd'hui les 5 millions de tonnes, indique OCP Nutricrops dans un communiqué.

Le TSP, engrais phosphaté concentré, contient plus de 90% de phosphore immédiatement disponible pour les plantes, ce qui le rend particulièrement adapté aux sols carencés et aux stratégies de fertilisation raisonnée fondées sur les principes du 4R (bonne source, bonne dose, bon moment, bon endroit), précise le communiqué. Porté par la SBU Manufacturing en collaboration avec OCP Nutricrops, OFAS et JESA, le TSP Hub transforme les capacités existantes et pose les jalons d'une production d'engrais plus précise et adaptée aux exigences agronomiques actuelles, rapporte la MAP.

Il s'appuie sur un procédé

industriel flexible permettant une intégration précise des nutriments et additifs, répondant aux besoins spécifiques des agriculteurs pour leurs sols et leurs cultures. Cette technologie offre une agilité industrielle et une rapidité dans la production de nouvelles formules personnalisées.

Alliant montée en capacité et flexibilité opérationnelle, ce programme stratégique, qui s'impose comme un levier clé de la transformation industrielle d'OCP Nutricrops, répond aux défis d'une agriculture moderne, exigeante et personnalisée, en offrant une production d'engrais adaptée aux besoins variés et croissants du marché.

Pour franchir un nouveau palier, un programme ambitieux d'adaptation des unités de production d'engrais azotés est actuellement en cours, fait savoir la même source, notant que ce chantier clé vise à intégrer de nouveaux équipements et modifier les installations existantes afin de leur permettre de produire également du TSP.

Cette montée en puissance permettra à OCP Nutricrops d'atteindre une capacité annuelle installée de plus de 7 millions de tonnes de TSP d'ici fin 2025, optimisant ainsi

ses actifs industriels pour répondre efficacement à la demande croissante en engrais phosphatés.

"Le TSP Hub constitue une étape majeure dans notre stratégie de production d'engrais phosphatés. Il consolide notre capacité à fournir des engrais à forte valeur agronomique, conçus sur mesure pour répondre aux exigences des sols et des agriculteurs du monde entier, tout en renforçant notre précision, notre performance et notre capacité industrielle", indique Youssef El Bari, CEO d'OCP Nutricrops.

De son côté, Ahmed Mahrou, Managing Director de la SBU Manufacturing, a affirmé que "le TSP Hub incarne une transformation industrielle engagée par la SBU Manufacturing pour relever les défis de la customisation des engrais, dans un contexte de diversification des besoins agronomiques".

"Il marque l'émergence d'un modèle industriel ambidextre, agile et centré sur le client, où l'outil de production devient un levier stratégique. Grâce à sa nouvelle organisation, la SBU Manufacturing développe un nombre croissant de produits customisés, adaptés à des besoins de plus en plus différenciés", a noté M. Mahrou.

Et d'ajouter qu'à travers

cette dynamique, la SBU Manufacturing affirme sa volonté de mettre la performance industrielle, en matière de flexibilité, de capacité et d'adaptation, au service de la création de valeur durable.

Le lancement du TSP Hub repose sur une gouvernance renforcée, avec la création d'une équipe inter-structures dédiée au démarrage, ainsi qu'une coordination optimisée de plus de 1.200 intervenants sur site, tous corps de métiers confondus.

Sur le plan environnemental, le TSP Hub repose intégralement sur l'utilisation d'eaux non conventionnelles, dans le cadre de la stratégie globale du Groupe OCP.

OCP Nutricrops est une filiale du Groupe OCP dédiée au développement de solutions de nutrition des sols et des plantes pour répondre aux défis mondiaux de la production alimentaire et de la durabilité.

La SBU Manufacturing est chargée d'assurer les activités d'exploitation et d'exploration sur les plateformes de transformation du Groupe OCP, à Jorf Lasfar et à Safi. Elle vise à positionner l'OCP comme un acteur best-in-class dans l'industrie, en s'appuyant sur une excellence opérationnelle à tous les niveaux.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RAMASSÉ DANS UN SAC	SANS AUCUN MOTIF	MAXIM- LIM TITANE		POSSESSIF	IXIÈME	BALAI	BOURDE	FAÇON DE BRILLER	AIGREL- ETTE
					RUPINS CACHÉ				
POISON FUMÉ								EN TÊTE	
		AUTEUR INCONNU	CONNUE NOTE			BUTER			
GRECQUE	MÉTAL DES ANDES			RADILUM	BIBI À LA MODE			SYMBOLE DU NÉON LIÉ	
PERLE						SÈVE			NON-DIT
		LA FIN DU JOUR	PÏGE			ZOZO GROS SERPENT			
BALAI ARRIÈRE			MÉTAL	PATELIN	DIFFIC- ULTÉ	ARTICLE	CIEL		LUMIÈRE VIVE
									TRONCHE
MIRIFI- QUE		FLEUR FRAÎCHE				POUR CHASSER LE CAFARD		CENTIME DIX SUR DIX	
FIN D'ANNÉE			TROUBLÉ		NOYELLES	REVEND DE LA DROGUE			
LETTRES DE SAM			SOU OU SOÛL				PINGRE		
	PRESSE					CITOYEN D'ATHÈNES			

Solution mots flechés d'hier

TERME	A	LE DES ÉCHOS	T	BLANCH	RESPI- TION	CHIMÉNT	L	ÉTIONS FEMME AMISE	SUCRER	CELÈBRE INCEND- GEUSE	NET à LÉGER
PROCU- PATION	B	L	A	N	C	H	I	M	É	N	T
TRUC- SUSUR- PATEURS	C	O	O	L	A	I	I	D	E	E	
TRUC- PATEURS	U	S	U	R	P	A	T	E	U	R	S
PROCU- PATION	T	E	S	I	T	E	L	O	T		
PROCU- PATION	A	I	R	T	U	A	C	N	E		
PROCU- PATION	S	A	B	U	S	D	O				
PROCU- PATION	S	A	O	U	L	F	O	R	E	T	
PROCU- PATION	R	E	R	E	A	C	E	R	E		
PROCU- PATION	M	T	E	T	E	A	R	I			
PROCU- PATION	F	E	T	E	I	D	E	M	R	G	
PROCU- PATION	N	U	B	O	A	I	R	A	N		
PROCU- PATION	T	A	L	E	N	T	U	E	U	E	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouithy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Otassat
 Rachid Meftah
Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi
Révision
 Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
 Asmaa Tabaa
Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmadou El Katab (Lahyoune)
 Abdelali khallad (Essaouira)
Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya
Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61.94.04
Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
Service annonces et publicité
 E-mail:
 annoncesliberation@libe.ma
 Youssef El Gabs
 Mouna El Yousseoufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zaïher
 Fadwa Choukri
44, Avenue des F.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60.23.44
 Fax: 0522 31.28.10
Imprimerie
 Les Éditions Maghrebines
Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse: 130/64
Site web: www.libe.ma
Journal Libération
Libération Maroc


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Agréable
- 2- Vieux caractères - Marchandise électorale
- 3- Opinion - Fin de forme - Eclaté
- 4- Précis - Intangible
- 5- Céléberrime
- 6- Allongéons - Règle
- 7- Qui croit sur les cloisons
- 8- Epoque - Savoir-faire
- 9- Néon - Soumises à un troisième labour
- 10- Lignée slave - Créature

VERTICALEMENT

- 1- Au plus haut point
- 2- Entrées en jeu
- 3- Simple
- 4- Défini - Se rendra - Tour
- 5- En les - Mises à l'écart
- 6- Ecarteur
- 7- Confirmés - Enzyme
- 8- Drame nippon - Personnel - Nolis
- 9- Sortent - Suit bis
- 10- Déportées - Sélénium

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	R	P	E	N	T	E	A	U
2	A	M	O	U	R		R	C		N
3	S	A	U	T	E	R	E	L	L	E
4	S	I	X		S	E	M	A	I	
5	A	L		M	I	N	U	T	E	S
6	N		A	P	P	E	L	E		A
7	I	O	N		E		E	R	O	S
8	D	R	I	L	L	E			U	S
9	E	M	M	I	E	L	L	E		E
10	S	E	E	S		U	S	U	R	E

Grilles de sudoku

Facile

	1	7	8		9			
8		4		3	2		9	7
	6						2	4
		1			5		4	8
		8				9		
9	4		1			2		
1	3						8	
7	8		4	1		5		9
			5		8	7	3	

Moyen

7	4		3		2			9
	6	2	8					
1			9	6				2
		1				5		
6			5		3			8
		7				4		
	1			9	4			3
					6	2	1	
7		1		5		4	9	

Difficile

2	5		4					
4				7		9	5	
	3			6				
			6	2		3	7	
9								6
	7	8		1	3			
				3			6	
	6	2		8				7
						6	3	4

Expert

				2		7		5
				3				6
		8		7				2
8	9		1					
			4	6	9			
					5		1	3
9				4		8		
	5				7			
4	3		5					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	3	4	9	8	1	2	6	7
2	6	1	4	3	7	8	9	5
7	9	8	6	2	5	1	3	4
9	1	3	7	5	2	6	4	8
8	5	6	3	4	9	7	2	1
4	2	7	8	1	6	9	5	3
6	8	5	2	7	3	4	1	9
3	4	2	1	9	8	5	7	6
1	7	9	5	6	4	3	8	2

Moyen

7	1	9	5	6	2	3	8	4
5	4	3	8	7	1	2	9	6
8	2	6	4	9	3	7	5	1
6	7	1	2	3	9	5	4	8
4	8	2	7	5	6	9	1	3
3	9	5	1	8	4	6	7	2
2	3	8	9	1	5	4	6	7
1	5	4	6	2	7	8	3	9
9	6	7	3	4	8	1	2	5

Difficile

2	3	8	7	6	4	9	5	1
6	5	4	1	9	2	3	8	7
1	9	7	5	3	8	6	4	2
4	6	2	3	7	5	1	9	8
7	1	9	4	8	6	5	2	3
5	8	3	9	2	1	4	7	6
9	7	1	8	5	3	2	6	4
8	4	6	2	1	9	7	3	5
3	2	5	6	4	7	8	1	9

Expert

1	9	7	4	2	3	8	6	5
2	8	4	9	5	6	1	7	3
6	5	3	7	8	1	2	4	9
9	7	8	3	6	4	5	2	1
4	1	5	8	9	2	7	3	6
3	6	2	1	7	5	4	9	8
8	3	1	2	4	9	6	5	7
5	2	9	6	1	7	3	8	4
7	4	6	5	3	8	9	1	2

CONSTITUTION
I/- Aux termes d'un acte SSP du 01/07/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : «TOP LIGNE BAYNAH» SARLAU.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : TRANSPORT DE MAR-

CHANDISES NATIONAL ET INTERNATIONAL.
Siège Social : CASA-BLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1.
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr : MOHAMED BAYNAH : 100.000.00 DHS
Durée : 99 ans à compter

de l'immatriculation de la société au registre de commerce.
Gérance : Mr MOHAMED BAYNAH désigné comme gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 686901.
N° 4972/PA

Royaume du Maroc
Société de Développement Local
Grand Agadir pour la Mobilité
et les Déplacements Urbains
S.A

المملكة المغربية
شركة التنمية المحلية
أكبر الكبير للتق والتقلات الحضرية
ش.م

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sise aux bureaux N° 20-21-22, 2^{ème} Etage Immeuble IGOUDAR Avenue des FAR Agadir, à l'ouverture en séance publique du pli relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offre	Désignation	Estimation En Dhs TTC	Cautlon Provisoire en Dhs	Réserve à la PME	Date d'ouverture des plis
22/2025/GAMDU	PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIEN BATIMENT DU CINEMA SALAM EN LIEU DE CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT	18 550 276.80	280 000.00	Non	18 Aoû 2025 à 11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27,28, 29 et 31 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les documents techniques demandés dans l'article 15 du RC doivent être déposés dans le bureau N°21, 2^{ème} Etage Immeuble IGOUDAR Avenue des FAR - Agadir au plus tard le **15 août 2025** avant 12 heures.

N° 4970/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que l'objet de l'appel d'offres n° 02/2025/BP
Objet : TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES PAR ROTARY DANS LA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
-1ère tranche-

Publié au quotidien libération sous N°: 10566 du 23/07/2025

est rectifié comme suit :

Lire :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
-H- :Sondage géotechnique et forage hydrologique	2	H3

Au lieu de :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
-H- :Sondage géotechnique et forage hydrologique	2	H3 - H12

Le reste sans changement. N° 4968/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que l'objet de l'appel d'offres n° 03/2025/BP
Objet : TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES PAR ROTARY DANS LA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
-2 ème tranche-

Publié au quotidien libération sous N°: 10566 du 23/07/2025

est rectifié comme suit :

Lire :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
-H- :Sondage géotechnique et forage hydrologique	2	H3

Au lieu de :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
-H- :Sondage géotechnique et forage hydrologique	2	H3 - H12

Le reste sans changement. N° 4969/PA

Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports*

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 76/DTZ/INV/2025

Le lundi 8 septembre 2025 à 11 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° **76/DTZ/INV/2025 du 8/09/2025 pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE EL QODS A LA COMMUNE TAHLA, PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
Sept million six cent six mille sept cent cinquante-deux dirhams (7606752,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **Vingt mille dirhams 20000,00 DH**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **déposés leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :**
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	3	A2

N° 4971/PA

SOCIÉTÉ MENUISIER
FAYCAL POUR
LES TRAVAUX DU BOIS
SARL AU
SIEGE SOCIAL:
HAY AIN LAHJAR RUE
15 NR 22 EL AIOUN
R.C : 1851

I. Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/06/2025, les associés de la société à responsabilité limitée «MENUISIER FAYCAL POUR LES TRAVAUX DU BOIS SARL AU» au capital de 100 000.00 dirhams décident ce qui suit ;
1) Approbation des comptes de la société arrê-

tés le 25/06/2025
2) Approbation des opérations de liquidation réalisées par Mr FAYCAL MAARAD titulaire de la CIN N°FC54083 n'ont été déchargés ni bonis ni malis de liquidation
3) Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mr FAYCAL MAARAD titulaire de la CIN N°FC54083 liquidateur de la société, quitus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant
4) par suite de la résolution qui précède, il a été constaté

que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au Siège de la société
5) tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépôts ou toute publicité partout ou besoin sera
II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance TAOURIRT le 18/07/2025 sous le N° 2025/1084 RC N°1851
N° 4972/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة طنجة تطوان الحسيمة
صالة إقليم الحسيمة
دائرة بني ورياحل
قائمة التكاوير
جماعة التكاوير

إعلان يقضي بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة التكاوير

ينهي رئيس المجلس الجماعة للتكاوير إقليم الحسيمة، إلى علم موظفات وموظفي جماعة التكاوير والمتوفرين على اقدمية ستة سنوات من الخدمة الفعلية إلى غاية 06 شتنبر 2025 في الدرجة، تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للأطر المصنفة في درجة مساعد اداري من الدرجة الاولى، وذلك وفق الجدول التالي :

الإطار الأساسي	إطار الترقية	التناسب	تاريخ الامتحان	مباراة الامتحان	ملاحظات
مساعد اداري من الدرجة الاولى	مساعد اداري من الدرجة المتكافئة	01	2025/09/06	قاعة الاجتماعات بمقر الجماعة	يحتل المصنف في %14

لذا على الراغبين المشاركة ايداع طلبات ترشيحهم قبل تاريخ 03 شتنبر 2025 لدى مصلحة الموارد البشرية بجماعة التكاوير .

N° 4973/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
Commune Territoriale de LGHARBIA
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX
BUREAU TECHNIQUE

Avis d'appel d'offres Ouvert Simplifié
N° : 08/2025/CT

Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune **Territoriale de Igharbja**, sis au centre de Igharbja, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert simplifié** sur offres des prix, pour :

N° d'appel d'offre Ouvert Simplifié	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant de caution Provisoire en dhs	Lieu ; date et heure de la Séance d'ouverture des plis
08/2025/CT	Achat de matériel d'entretien, Au Profit de la Commune Territoriale de Igharbja	(593 640,00 dhs) Cinq Cent Quatre-Vingt Treize Mille, Six Cent Quarante Dirhams, 00 Centimes Toutes taxes comprises	(10 000,00 dhs) Dix mille Dirhams	Au siège communal de Igharbja en date du 11/08/2025 à 11.00 heures Du matin

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° :2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché public.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° :1692-23 du 4hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la **dématérialisation des procédures**, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 4974/PA

ROYAUME DU MAROC,
MINISTRE DE L'INTERIEUR
RÉGION NABRASKA(SAFI)
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE NABRASKA
CAIDAT MOUL BERGUI

COMMUNE DE MOUL BERGUI
SERVICE PATRIMOINE

Avis d'une Adjudication aux enchères publiques
N° 01/2025

Il est porté à la connaissance du public qu'une vente à l'enchère publique par ouverture des plis aura lieu le 28/08/2025 à partir de 10h00 du matin au siège de la commune de Moul Bergui, pour vente des mobiliers et matériels communaux inutilisables, des biens saisis qui n'ont pas été récupérés par leurs propriétaires dans les délais légaux et les véhicules communaux mis hors service, comme suit :

> Séance n°1 : les mobiliers et matériels communaux inutilisables

Les mobiliers	Nombre	Garantie temporaire	Prix Initial	Observation
Chaises ski en tissu	30	1.000,00 DH	6.000,00 DH	
Tente	01			
Poubelles en plastique grand	04			
Poubelles en plastique petit	03			
Batterie des véhicules	36			
Chaises des transports scolaires	14			
Sot de peinture en métal de 30 Kg	18			
Sot de peinture en métal de 95 Kg	12			
Sot de peinture en plastique de 20kg	14			
Sot de peinture en plastique de 95 Kg	03			
Baril en métal 200L	16			
Ordinateur	01			
Imprimante	02			
Photocopier	04			
Ecran pour ordinateur	04			

> Séance n°2 : Les biens saisis qui n'ont pas été récupérés par leurs propriétaires dans les délais légaux.

Genre des saisies	Nombre	Garantie temporaire	Prix Initial	Observation
Les motocycles		5.000,00 DH	30.000,00 DH	
DOKER	03			utilisable
DOKER C90	01			utilisable
HIGHLAND	01			utilisable
RIMCO	03			utilisable
MOBYLLET	01			utilisable
MBK	01			utilisable
SANYA	01			utilisable
ZONG SHEN	02			utilisable
Cadre de motorcycle brûlé	01			détérioré
RIMCO	01			utilisable
Peugeot sport	01			utilisable
Peugeot 103	02			utilisable
Triporteur	01			utilisable
Transformateur électrique	01	inutilisable		
voitures				
RENAULT KONGO matricule 7 1 28469	01	utilisable		
RENAULT 21 matricule 26429 ب 8	01	utilisable		
BMW Matricule 578314 ب 57	01	utilisable		

> Séance n°3 : Les véhicules communaux non utilisés.

Les véhicules	Nombre	Garantie temporaire	Prix Initial	Observation
RENAULT Immatricule J188894	01	10.000,00 DH	120.000,00 DH	utilisable
IVECO Immatricule J188893	01			utilisable
IVECO Immatricule J202095	01			inutilisable
FIAT Immatricule J189062	01			utilisable

La mise en concurrence se fait par le biais de la présentation d'enveloppes fermées contenant les offres des soumissionnaires pour chaque lot séparément.

- Chaque concurrent doit présenter une enveloppe fermée pour chaque lot séparé, portant son nom avec numéro de CIN et le numéro et objet du lot concerné. Cette enveloppe doit contenir :
- Le reçu de la caution provisoire, délivré par le Percépteur de Jemaa Shalm, pour chaque lot concerné.
 - Une copie de la carte nationale d'identité.
 - Un acte d'engagement exprimant l'offre du soumissionnaire.

Toute visite des lots mis en vente peut être effectuée dans les magasins et fourrières communaux de la commune de Moul Bergui, durant le 25 et 26 août 2025, de 10h00 à 12h00.

Le soumissionnaire retenu doit, selon le cas :

- Pour les lots n°01 et 02 : payer immédiatement le prix de vente au receveur de Jemaa Shalm, en espèces ou par chèque certifié, avec une majoration de 10% du prix de vente pour couvrir les différentes charges.
- Pour le lot n°03 : payer immédiatement le prix de vente au receveur de Jemaa Shalm, en espèces ou par chèque certifié, avec :
 - une majoration de 10% pour les charges diverses, et
 - une majoration supplémentaire de 12% du prix de vente, au profit de la Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL) à Rabat.

Conditions obligatoires pour le soumissionnaire retenu :

- Il doit accepter les ventes en l'état, prendre en charge les frais de transport, et retirer les lots dans un délai maximum de cinq (5) jours suivant la date de l'enchère pour les lots n°01 et 02, après présentation du reçu de paiement.
- Pour le lot n°03, le retrait des vents doit s'effectuer dans un délai de vingt (20) jours après l'enchère, après présentation des reçus de paiement de la majoration de 12% à la SNTL et le prix de vente.

En cas de non-paiement de vente dans les délais impartis, la caution sera confisquée par la commune, sans aucune indemnité au profit du soumissionnaire.

Remarque :

- Le modèle de l'acte d'engagement peut être retiré auprès du bureau des biens et matériels communaux.
- La commission d'adjudication publique se réserve le droit soit d'accepter l'offre, ou faire appel à un nouvel appel d'offres.

N° 4975/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE GZOUOLA
CAIDAT NEGGA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 05/2025

Le 10 septembre 2025 à 13 h00min, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial de de la commune territoriale NEGGA, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 05/2025 du 10 septembre 2025 pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES ET DES ROUTES RELEVANT LA COMMUNE NEGGA
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 184.034,04

Dhs (CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE TRENTE-QUATRE DHS 04 CTS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés public (P.M.M.P) accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4978/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION
PROVINCIALE DE

L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX N°29/2025/
DPA/4/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
Du 27/08/2025 à
10Heures

Le 27/08/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 29/2025/DPA/4/SAHA du 27/08/2025 ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE AIT HAMMOU SUR 2,9 KM AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE GUETTAYA RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation du coût des

prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 294 700,00 DHS-TTC-Deux million deux cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent Dirhams 00 cts TTC »
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35.000,00 Dhs(Trente cinq Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation du présent appel d'offres.
N° 4979/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural

et des Eaux et Forêts
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°31/2025/
DPA/4/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
Du 08/09/2025 à
10Heures

Le 08/09/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 31/2025/DPA/4/SAHA du 08/09/2025 ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE CHAABAT FARHI AIT SOUDER SUR 2,4 KM AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE GUETTAYA RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics accessible

à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.
• L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 357 796,00 DHS-TTC-Deux million trois cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-seize Dirhams00 cts TTC »
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35.000,00 Dhs(Trente cinq Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation du présent appel d'offres.
N° 4980/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE GZOUOLA
CAIDAT NEGGA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2025

Le 10 septembre 2025 à 11h30min, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial de de la commune territoriale NEGGA, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 03/2025 du 10 septembre 2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA COMMUNE RURALE NEGGA SITUÉE DANS LA PROVINCE DE SAFI
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.588.396,80 Dhs (QUATRE MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT SEIZE DHS 80 CTS) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150.000,00 DHS (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés public (P.M.M.P) accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP du système du Ministère de l'Equipement et de l'Eau, valable stipulant les performances suivantes :

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE GZOUOLA
CAIDAT NEGGA
C.T. NEGGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :03 /2025

Le 10 septembre 2025 à 11h30min, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial de de la commune territoriale NEGGA, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 03/2025 du 10 septembre 2025 pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA COMMUNE RURALE NEGGA SITUÉE DANS LA PROVINCE DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.588.396,80 Dhs (QUATRE MILLION CINQ CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT SEIZE DHS 80 CTS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150.000,00 DHS (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés public (P.M.M.P) accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP du système du Ministère de l'Equipement et de l'Eau, valable stipulant les performances suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimal
B : travaux routiers et voirie urbaine	B : travaux routiers et voirie urbaine	4
V : Aménagement d'espaces verts et jardins	V : Aménagement d'espaces verts et jardins	3

N° 4976/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE GZOUOLA
CAIDAT NEGGA
C.T. NEGGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :04 /2025

Le 10 septembre 2025 à 12h30min, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial de de la commune territoriale NEGGA, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 04/2025 du 10 septembre 2025 pour :

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE DE LA COMMUNE RURALE NEGGA SITUÉE DANS LA PROVINCE DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.404.720,00 Dhs (UN MILLION QUATRE CENT QUATRE MILLE SEPT CENT VINGT DHS 00 CTS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DHS (QUARANTE MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés public (P.M.M.P) accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP du système du Ministère de l'Equipement et de l'Eau, valable stipulant les performances suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimal
J : Electricité	J : Electricité	2

N° 4977/PA

« B2S TRADING » SARL
AU CAPITAL DE :
100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL :
CASABLANCA,
52 AVENUE HASSAN
SOUK TANI

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21/04/2025 a agréé :

1) l'approbation de la cession de :

- 500 parts appartenant à M. MOHAMED BERADA en faveur de M. OUSSAMA NASSIRI.

- 500 parts appartenant à M. SAAD BENNIS en faveur de M. OUSSAMA NASSIRI.

2) la démission de M. Mohamed Berrada et M. Saad Bennis de ses fonctions de gérant

3) la confirmation de la nomination de M Oussama Nassiri, gérants de ladite Société.

4) la modification des articles 6, 7 et 12 des Statuts.

5) transformation de la forme juridique de la société de SARL en SARL A.U.

6) la mise à jour les Statuts régissant ladite Société.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date Du 22/07/2025 sous N° 981748.

N° 4981/PA

LEADING PARTNERS

SARL

Société d'expertise

comptable

210, BD Abdelmoumen

Résidence « Les Jardins

Abdelmoumen », Immeuble G2 N°7,

asablanca

Tel : 05 22 25 92 26

RESMOUKI

CONSULTING

Continuation de la société Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 30/06/2025, l'associée unique de la société

RESMOUKI CONSULTING SARL AU, au capital de 10 000,00 Dirhams et dont le siège social est fixé à KENITRA - 9 Rue Jamal Eddine Afghani (RC KENITRA : 71819) a décidé, conformément à l'article 86 de la Loi 5-96 telle que modifiée et complétée, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société et de continuer la société sans aucune modification.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de Kénitra sous le n° 3295 le 28 juillet 2025.

POUR EXTRAIT ET MENTION LEADING PARTNERS

N° 4982/PA

EXPERTISE INGENIERIE INNOVATION CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/07/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: « INNOVATION »

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à

Associé Unique. Objet : la prestation de services de maintenance technique, quelle qu'en soit la nature. Le diagnostic et la réparation des pannes électroniques, électromécaniques et mécaniques. La réalisation d'études techniques et d'analyses destinées à identifier les causes de dysfonctionnement et à améliorer les performances des systèmes.

Siège social : Casablanca, 105 Prima Office Etlg 3 Apt 16 Angle Mostafa El Maani et 11 Janvier.

Durée : 99 ans.

Capital social : 50.000 dhs, divisé en 500 parts sociales, d'une valeur nominale de 100 dhs chacune attribuées à l'associé unique M. ACHTOUK RACHID.

Gérance : M. ACHTOUK RACHID, né le 11/08/1985 à Sidi Othmane - Casablanca, de nationalité Marocaine, demeurant à Résidence Belair GH 2 Imm. J Etage 4 N° 15 Ain Harrouda Mohammedia, est gérant de la société pour une durée illimitée.

Exercice social : commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année sauf le premier exercice social commencera le jour de l'immatriculation au registre de commerce et se terminera le 31 Décembre.

Dépôt légal : Effectué au Tribunal de Commerce de Casa le 24/07/2025 sous le numéro 982158 RC n° 687311.

N° 4983/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat - Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°06/2025

Le 18/09/2025 à 10h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 06/2025 pour Fourniture et installation du matériel médico-technique et instrumentation chirurgicale destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en 8 lots séparés :

Lot 1 : Equipement De Bloc Opératoire

Lot 2 : Equipement D'ophtalmologie

Lot 3 : Instrumentation Chirurgicale Maxillo-Faciale

Lot 4 : Instrumentation Chirurgicale D'extraction

Lot 5 : Instrumentation Chirurgicale Orl

Lot 6 : Instrumentation Chirurgicale COELIOCHIRURGIE

Lot 7 : Console De Post-Traitement D'IRM 1,5T SIEMENS AMIRA

Lot 8 : Console de post-Traitement Scanner HITA-CHI 64 BARRETTES

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :

- LOT N° 1: 780 000,00 DHS TTC

- LOT N° 2: 960 000,00 DHS TTC

- LOT N°3: 275 520,00 DHS TTC

- LOT N° 4: 36 000,00 DHS TTC

- LOT N° 5: 312 000,00 DHS TTC

- LOT N° 6: 36 000,00 DHS TTC

- LOT N°7: 96 000,00 DHS TTC

- LOT N°8: 504 000,00 DHS TTC

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 :15 000,00 (Quinze Mille Dirhams Et Zéro Centimes)

- Lot n°2 :19 000,00 (Dix-Neuf Mille Dirhams Et Zéro Centimes)

- Lot N° 3 :5000,00 (Cinq Mille Dirhams Et Zéro Centimes)

- Lot N° 4 :700,00 (Sept Cent Dirhams Et Zéro Centimes)

- Lot N°5 :6000,00 (Six Mille Dirhams Et Zéro Centimes)

- Lot N°6 :700,00 (Sept Cent Dirhams Et Zéro Centimes)

- Lot N°7 :1900,00 (Mille Neuf Cents Dirhams Et Zéro Centimes)

- Lot N°8 :10 000,00 (Dix Mille Dirhams Et Zéro Centime)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34,37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la cellule des marchés à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 4984/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat - Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°07/2025

Le 17/09/2025 à 10h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°07/2025 pour Fourniture et installation du matériel médico-technique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat Relevant De La Direction Régionale De La Santé Et De La Protection Sociale à la Région de Rabat Salé Kenitra en 2 Lots Séparés.

Lot N°1 : Moteur Chirurgical Pour Traumatologie

Lot N°2 : Equipement D'endoscopie

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :

- LOT n°1 : 480 000,00 DHS TTC (Quatre Cent Quatre-Vingts Mille Dirhams Et Zéro Centime TTC)

- LOT n°2 : 2 160 000,00 DHS TTC (Deux Million Cent Soixante Mille Dirhams Et Zéro Centime TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- LOT n° 1 : 9 000,00 DHS (Neuf Mille Dirhams Et Zéro Centime)

- LOT n° 2 : 43 000,00 DHS (Quarante-Trois Mille Dirhams Et Zéro Centime)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la cellule des marchés à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

ment de consultation. N° 4985/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat - Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°08/2025

Le 17/09/2025 à 12h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 08/2025 pour Fourniture et installation du matériel médico-technique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé et de la protection sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en 2 lots séparés.

Lot n°1 : MATERIEL DE PSYCHOMOTRICITE

Lot n°2 : MATERIEL DE PHACO EMULSIFICATION

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :

- Lot n°1 : 816 000,00 (Huit Cent Seize Mille Dirhams Et Zéro Centime)

- Lot n°2 : 1 320 000,00 (Un Million Cent Trente-vingt Mille Dirhams Et Zéro Centime)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : 16 000,00 (seize mille Dirhams et zéro centime)

- Lot n°2 :26 000,00 (vingt-six mille Dirhams zéro centime)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la cellule des marchés à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

par l'article n° 4 du règlement de consultation. N° 4986/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat - Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°10/2025

Le 18/09/2025 à 12h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 10/2025 pour Fourniture et installation du matériel médico-technique destiné aux différents établissements de soins de santé relevant de la direction régionale de la santé et de la protection sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique

LOT Unique : ANALYSEUR DES POTENTIELS EVOQUES AUDITIFS AUTOMATISES A VISEE DE DEPISTAGE AVEC OEA (O T O - E M I S S I O N ACOUSTIQUE)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :

- Lot unique : 2 262 000,00 (Deux Million Deux Cent Soixante-Deux Mille Dirhams Et zéro centime TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot unique : 45 000,00 (Quarante Cinq Mille Dirhams Et Zéro Centime TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiersj des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la cellule des marchés à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 4987/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie et
des Finances
Direction des Affaires Ad-
ministratives et Générales
DPL/SA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N°37/2025/MEF/
AC/FOR

RESERVE AUX TRES
PETITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES, Y COMPRIS LES
JEUNES ENTREPRISES
INNOVANTES, AUX
COOPERATIVES, AUX
UNIONS DES COOPERA-
TIVES ET AUX AUTO
ENTREPRENEURS
Le 09 Septembre 2025 à 10
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunions de
la Direction des Affaires
Administratives et Géné-
rales, sise, entrée D, bâti-
ment extension du
Ministère de l'Économie et
des Finances, 2ème étage,
Quartier administratif,
Rabat - Chellah, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert national
sur offres de prix
N°37/2025/MEF/AC/FO
R relatif à la réalisation des
prestations de formation
en ligne pour l'apprentis-
sage des langues étran-
gères et des Soft Skills au
profit des cadres et res-
ponsables du Ministère de
l'Économie et des Finances,
en deux lots :

- Lot N°1 : formations en ligne pour l'apprentissage de l'anglais, du français, et de l'espagnol à des fins professionnelles ;
 - Lot N°2 : formations en ligne pour le développement des soft skills, en français et en anglais, axés sur le management, le leadership et le développement des compétences personnelles et professionnelles.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : - Pour le lot 1 : Quatre cent quatre-vingt-six mille dirhams toutes taxes comprises (486 000,00 DH TTC).
- Pour le lot 2 : Deux cent quarante-trois mille dirhams toutes taxes comprises (243 000,00 DH TTC).
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : - Pour le lot 1 : Huit mille sept cent dirhams (8 700,00 DH)
- Pour le lot 2 : Quatre mille trois cent Dirhams (4 300,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.
N° 4988/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Secrétariat Général
Avis d'appel d'offres ou-
vert simplifié
n° : 77/2025/E.TH/PAZ
Le 12 Août 2025 à 10
heures, Il sera procédé
dans le bureau de mon-
sieur le Secrétaire Général
de la Province d'Azilal, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouverts
simplifiés sur offres des prix
concernant : Achat de 26
têtes de caprins boucs et
chèvres de race Alpine au
profit de la coopérative Ait
Guirt relevant du Caïdat
d'Alfouer, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent six milles Dirhams, 00 Cts (106 000,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux milles Dirhams (2000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.
N° 4989/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.H.F
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL A
MAJORATION
N° 73/2025/BG/PAZ

Le 25 Août 2025 à 11h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration sur offres de prix pour :
- Prestation de jardinage et d'entretien des espaces verts au Siège de la Province d'Azilal et ses dépendances.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent vingt-trois mille deux cent Dirhams, 00 Cts (1 123

200,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-deux mille dirhams, 00 Cts (22.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 4990/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
DIRECTION
PROVINCIALE
DE LA JUSTICE
BENI MELLAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°22/2025/DPBM

Le 11/09/2025 à 11H00, il sera procédé dans le bureau de Monsieur Directeur Provincial de la justice à Béni Mellal, sis à la direction provinciale de la justice à Béni Mellal Résidence Othmane Quartier Moderne, Béni Mellal à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix n° 22/2025/DPBM du 11/09/2025, pour : « Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le compte des tribunaux de première instance administratif et commercial de Béni Mellal en lot unique».

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des marchés public accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 996 460,00 (Deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante) dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 50 000 (cinquante mille) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus exigés par le règlement de consultation doivent être déposés au bureau du service budget et marchés de la Direction Provinciale de la justice à Béni Mellal, sise à l'adresse susmentionnée au plus tard à 16h30 du jour ouvrable précédent la

date d'ouverture des plis ou remis pendant la séance au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.
N° 4991/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Délégation de Kénitra
Avis d'appel d'offres ouvert national

À Majoration n° : 16/2025
Marché Reconstructible
Le 27/08/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kenitra - BP N°1554 Kenitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national à majoration ayant pour objet : Gardiennage et surveillance des établissements de soin de santé primaires ruraux, sans maison d'accouchement relevant de la Délégation Provinciale de la Santé de Kenitra.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 19 305,00 DH (Dix-neuf mille trois cent cinq Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 965 250,00 DHS TTC (Neuf cent soixante-cinq mille deux cent cinquante dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
N° 4992/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Délégation de Kénitra
Avis d'appel d'offres ouvert international

À Majoration n° : 17/2025
Marché Reconstructible
Le 27/08/2025 à 14 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kenitra - BP N°1554 Kenitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres à majoration ayant pour objet : Gardiennage et surveillance au siège de la délégation ainsi que dans les administrations et les établissements de soins de santé primaires urbains relevant de la Délégation Provinciale de la Santé de Kenitra.
Le dossier d'Appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 39 999,00 DH (Trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 999 998,00 DHS TTC (Un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-huit dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
N° 4993/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
E TAROUDANT
CT LAGFIAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/2025

Le 28/08/2025 à 11 heures, Il sera procédé dans le siège de la commune Lagfiat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE LAGFIATE (IERE TRANCHE), PROVINCE DE TAROUDANT ».
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés public, à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente mille dirhams*30 000,00 dhs*
L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de (1 502 400,00 dhs, ttc) Un millions cinq cent deux mille quatre cent Dirham toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 ET 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 4994/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDU-
CATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION - RE-
GION DE FES- MEKNES
DIRECTION
PROVINCIALE
MOULAY YACOUB
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL A
MAJORATION

Le 11/09/2025, IL SERA PROCÉDE DANS LES BUREAUX DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION FES-MEKNES, AU (Av My Rachid Route de Séfrou Fès) A L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAL A MAJORATION SUIVANT :

- * APPEL D'OFFRE N° 05 / EXP / 2025 / DPMY.
- OBJET : GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES LOCAUX DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DE FES-MEKNES A MY YACOUB EN LOT UNIQUE ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 16 432 334,21 (SEIZE MILLIONS QUATRE CENT TRENTE DEUX MILLE TROIS CENT TRENTE QUATRE DH 21 CTS).
- LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 240 000,00 (DEUX CENT QUARANTE MILLE (HEURE D'OUVERTURE : 10H).

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation. Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.
N° 4995/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOP-
PEMENT REGIONAL
-ORIENTAL
SERVICES-S. A
AVIS D'APPEL
D'OFFRE NATIONAL
N° : 29/2025/SDR
Le 25 Aout 2025 à partir
de 10 heures, il sera procé-
dé, au siège de la Société

de Développement Régio-
nal -ORIENTAL SER-
VICES- S.A Sis au
Boulevard Derfoufi N°34
(Ex Siège Banque Popu-
laire) à l'appel d'offres ou-
vert national sur offres de
prix N°29/2025/SDR : As-
sistance technique et
contrôle d'exécution des
travaux de construction du
barrage taghzout dans la
province de driouch
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-

blics. [www.marchespu-
blics.gov.ma](http://www.marchespu-
blics.gov.ma)
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 16000.00 DHS Seize mille
dirhams.
L'estimation des couts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 104 000.00
DHS Un million cent qua-
tre mille dirhams. TTC
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux

dispositions des article
30,31,32,34 du décret N°2-
22-431 du 15chaabane
1444(08Mars2023) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
-déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics

accessible à l'adresse
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.
ma).
-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du Règlement
de consultation
Certificats d'accréditation
délivrés par le Ministère de

l'Équipement, copie
conforme dans les do-
maines suivants :
•D6(Barrages)
•D20 (Géologie, géophys-
ique, hydrologie, hydro-
géologie)
N° 5000/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE D'AGUELMOUS**

Avis d'ouverture d'enquête public

Suite à l'arrêté du M le Gouverneur de la province de Khénifra n° 15/2025 du 18 Juillet 2025 une enquête publique sera ouverte à partir du 07 Aout 2025, relative à l'étude de projet d'assainissement liquide des centres des communes Territoriales Aguelmous et El Hammam à la Province de Khénifra – centre Aguelmous présenté par la commune Aguelmous.

Un dossier et registre des observations seront mis à la disposition du public, au siège de la commune Aguelmous en vue d'y consigner et les suggestions relatives au projet durant 20 jours à partir de la date citée en dessus.

N° 4996/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA - SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
COMMUNE DU MECHOUAR DE CASABLANCA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES**

**AVIS D'ORGANISATION DU CONCOURS D'AVANCEMENT DE GRADE
ET DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE
DE L'ANNEE 2025**

Le Pacha de la Commune du Méchouar de Casablanca annonce l'organisation du concours d'avancement de grade pour accès au grade de Médecin Hors grade et des examens d'aptitude professionnelle pour accès aux différents grades classés aux échelles de rémunération de 8 à 11 au titre de l'année 2025, le Samedi 06 Décembre 2025, selon le tableau ci-dessous à l'institut spécialisé de bâtiment relevant de l'OFPPPT sis à 205, route Ouled Ziane Ain Borja à Casablanca, ouverts au profit des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires en vigueur à la date de la première épreuve, dans la limite de 14% du cota annuelle. Le concours et les examens comprennent deux épreuves écrite et orale.

Les demandes de candidature doivent être adressées au service des Affaires Administratives et Juridiques (Ressources Humaines), avant le 07 Novembre 2025.

Grade Actuel des Candidats	Grade de Promotion	Ancienneté requise dans le grade auquel appartient le Fonctionnaires	Nombre de postes ouverts
Médecin Grade Exceptionnel	Médecin Hors Grade	Quatre (4) ans	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade	Adjoint Technique 1 ^{er} Grade	Six (6) ans	5
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade		1
Technicien 3 ^{ème} grade	Technicien 2 ^{ème} grade		1

N° 4997/PA

Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Saou-Maou
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tizit

**AVIS RECTIFICATIF N° 2
DE L'AAO INTERNATIONAL N° 17/2025/DPA/TZ/SMOP-FP**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A. O International N° 17/2025/DPA/TZ/SMOP-FP du 08 Septembre 2025 à 10 H, Publié au journal Libération n° 10557 du 09 Juillet 2025 et l'Avis de Report-rectification n°1 publié au même journal en date du 26-27 Juillet 2025 sous n° 10569 relatifs à Assistance technique pour la mise à la disposition de la DPA de Tiznit des cadres et techniciens pour la gestion et le suivi des projets et programmes de la DPA dans la province de Tiznit. A connu des modifications au niveau du Cahier des prescriptions spéciales et règlement de consultation.

Veuillez télécharger la version du Dossier d'appel d'offres complet dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

N° 4999/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S. A**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 30/2025/SDR**

Le 26/08/2025 à partir de 10heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°30/2025/SDR : CONSTRUCTION DU BARRAGE TAGHZOUT DANS LA PROVINCE DE DRIOUCH

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 400 000,00 DH (Quatre cent mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 29 240 287,60 DH TTC (Vingt-neuf millions deux cent quarante mille deux cent quatre-vingt-sept dirhams et soixante centimes.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des article 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
F	I	F1.F3-F4

Visite de lieu :

Le 15/08/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de Ouardana

N° 4998/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ**
N° 04/2025

Le 08/08/2025 à 10H il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la DIVISION DE L'ACTION SOCIALE- PROVINCE BENI MELLAL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux : Achat des bulbes de safran au profit de la Coopérative Ouhmouch -province Béni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être retiré des bureaux de la DIVISION DE L'ACTION SOCIALE- PROVINCE BENI MELLAL.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 000 000,00 dhs (Deux millions Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis sous format papier aux bureaux de la DIVISION DE L'ACTION SOCIALE- PROVINCE BENI MELLAL. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 5001/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie
et des Finances
Direction des Affaires
Administratives
et Générales
Avis d'appel d'offres
ouvert international
sur offres des prix
N°56/2025/MEF
/AC/INF

Le 23 septembre 2025 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAA), sise Entrée « D », bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif - Rabat- Chellah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°56/2025/MEF/AC/INF du 23 septembre 2025 à 10 heures pour l'infogérance des plateformes Oracle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : huit millions sept cent mille di-

rhams toutes taxes comprises (8 700 000,00 DHS TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent cinquante-sept mille dirhams (157 000,00 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 5002/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 06 /DPDPM/ 2025

Le Jeudi 4 Septembre 2025 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime Hay Nahda II - Blvd Mohammed Belhassan Elouazzani - BP 5131 Takadoud - Rabat- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration, sur offres de prix n° 6/DPDPM/2025 du Jeudi 4 Septembre 2025 pour l'Acquisition de fournitures informatiques au profit de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime Hay Nahda II - Bvd Mohammed Belhassan Elouazzani - BP 5131 Takadoud - Rabat- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration, sur offres de prix n° 6/DPDPM/2025 du Jeudi 4 Septembre 2025 pour l'Acquisition de fournitures informatiques au profit de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime Hay Nahda II - Bvd Mohammed Belhassan Elouazzani - BP 5131 Takadoud - Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma et ce conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 134 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent quatre-vingt-onze mille quatre cent soixante-huit dirhams et Quatre-vingt-onze centimes TTC (591 468,91 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 de décret suscitée ;

Il est prévu une visite des lieux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime le Jeudi 28 Aout 2025 à 10 Heures 30mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5003/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 07 /DPDPM/ 2025

Le Mercredi 10 septembre 2025 à 10 heures 30 mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime à Hay Nahda II - avenue Mohammed Bel Hassan El Ouazzani BP 5131 Takadoud - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 07 /DPDPM/2025 du Mercredi 10 septembre 2025 pour : l'Acquisition de fournitures informatiques au profit de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma et ce conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 134 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics;

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent mille cent soixante-quatre dirhams toutes taxes comprises (100 164,00 DH TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille dirhams (2.000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles n° 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'ar-

rêté du Ministre délégué auprès du ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 du décret suscitée.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 5004/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 8 /DPDPM/ 2025

Le Mercredi 12 Septembre 2025 à 10heures 30mn il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime Hay Nahda II - Bvd Mohammed Belhassan Elouazzani - BP 5131 Takadoud- Rabat- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix n° 8/DPDPM/2025 du Mercredi 12 Septembre 2025 pour l'Achat de fournitures de bureau pour la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent soixante-six mille deux cent douze dirhams toutes taxes comprises TTC (166.212,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (3.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 de décret suscitée ;

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5005/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Equipe-
ment et de l'EAU
Direction Provinciale de
Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 08/2025/KH

Le 27/08/2025 à 10h00 il

sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-
ment du Transport de la
Logistique de Khémisset
Sis à : Rue Kadi Ayad, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
n°08/2025/KH du
27/08/2025 pour :
TRAVAUX D'ENTRETIEN
DE LA RP 4301, RR309,
RP4312 ET LA RP 7302
DANS LA PROVINCE DE
KHEMISSSET (PLAN
COMPAGNE 2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de quatre million trois cent soixante seize mille huit cent quatre-vingt Dirhams (4 376 880,00Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quarante trois mille Dirhams (43 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 5006/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie
et des Finances
Direction des Affaires
Administratives
et Générales
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°
68/2025/MEF/
AC/EVENEMENT

Le 10 septembre 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 68/2025/MEF/AC/EVENEMENT du 10 septembre 2025 à 10 heures pour l'organisation des premières Assises de la Politique Nationale du Soutien Social à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions cinq cent soixante-

six mille deux cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises (3 566 280,00 DHS TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 63 500,00 dhs (soixante-trois mille cinq cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 5007/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres
ouvert International
N°29/2025

Le 09 septembre 2025 à 14 h 00 min, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres de prix ayant pour objet:

L'ORGANISATION DU DEUXIEME FORUM DES ETABLISSEMENTS DE LA JEUNESSE 2025, AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10 785 345,00 DHS TTC (DIX MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE TROIS CENT QUARANTE CINQ DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 DHS (DEUX CENT MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5008/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 013/BG/2025

Le 21/08/2025 à 10 H il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE LA PLATEFORME REGIONALE DE RESERVES DE PREMIERE NECESSITE DE LA REGION DE BENI MELLAL KHENIFRA, PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Prix d'acquisition des plans est fixé à : 50 dhs (CINQUANTE DIRHAMS).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250.000,00 dhs (Deux Cent Cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 13.748.267,40 dhs « Treize Millions sept Cent Quarante Huit Mille Deux

Cent Soixante Sept Dirhams, Quarante Cts ».
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.B.M) province de Béni Mellal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

N° 5009/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE AIT DAOUD
CAIDAT DE BIZDAD
COMMUNE EZZAOUITE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIE
SUR OFFRES DES PRIX
N° 07/2024

Réservé aux très petites,

aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le : 11 Aout 2025 à 13h, il sera procédé dans les bureaux du siège communal de la commune EZZAOUITE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix, pour : ACHAT ET POSE DES CONDUITES D'EAU POTABLE AU DOUAR AIT BRAHIM (Ait boukemas) Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23juin2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires,

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Mille dirhams) 1000,00 dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (53.760,00dhs) Cinquante Trois Mille Sept Cent Soixante Dirhams (TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023

relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux

dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des pro-

cédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 5010/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE DE MSILA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 01 /2025.

Le Mercredi 27/08/2025 à 10. heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la

Commune MSILA, Province Taza , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n° 01/2025 /CM du 27/08/2025 ,pour les :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MUR DE CLÔTURE, GRADINS ET ESPACES VERTS AVOISINANT DU TERRAIN DE SPORT AU CENTRE COMMUNE MSILA, PROVINCE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Cent Soixante Dix Huit Mille Deux Cent Quatre Vingt Dix Dirhams, Vingt centimes (278 290.20 DHS) TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq Mille Dirhams , 5 000.00 DH**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 5011/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa Oudis	Casa voyageurs	Ain Sebban	Mohammeda	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sala Talbourgh	Kanitra	Sidi yafya	Sidi Slimane	Sidi Elhamou	Meknes al centre	Meknes	Selma yssouf	Ain Toukhat	Fes	
171*																						
103						5:40	5:48	5:59	6:01	6:07	6:47	6:51	7:00	7:05	7:44	7:59	8:08	8:47	7:25	7:46	8:07	8:01
102						6:40	6:48	6:59	7:01	7:07	7:47	7:51	8:01	8:06	8:49	8:05	8:46	8:55	10:06	10:17	10:35	10:30
100B	4:50	5:31	6:39	6:59	7:31	7:30	7:38	7:49	8:11	8:27	8:37	8:41	9:02	9:05	9:51	9:51	10:30	10:39				11:15
100	5:00	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:11	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:54	10:54	11:33	11:42	13:53	12:04	12:25	12:25
145						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:40	11:02	11:05	11:51	11:51	12:30	12:39				13:15
146	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:40	12:02	12:19	12:54	12:54	13:33	13:42	13:53	14:04	14:25	14:25
143						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:40	13:02	13:19	13:54	13:54	14:33	14:39				15:15
102	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:40	14:02	14:19	14:54	14:54	15:33	15:42				16:05
v51245	10:50	11:35	12:39	12:59	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:40	15:02	15:19	15:54	15:54	16:33	16:39				16:58
104	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:40	16:02	16:19	16:54	16:54	17:33	17:42	17:53	18:04	18:25	18:25
106	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:40	17:02	17:19	17:54	17:54	18:33	18:39				19:15
108	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:40	18:02	18:19	18:54	18:54	19:33	19:42	19:53	20:04	20:25	20:25
102	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:40	19:02	19:19	19:54	19:54	20:33	20:39				21:15
102	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:40	20:02	20:19	20:54	20:54	21:33	21:42				22:18
104	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:40	21:02	21:19	21:54	21:54	22:33	22:39				23:15
106	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:40	22:02	22:19	22:54	22:54	23:33	23:39				0:02
MAA						21:15	21:23	21:34	22:06	22:12	22:24	22:28	22:49	22:53	23:41							0:28
108	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:59	22:31	22:37	22:47	22:50	23:12	23:29	24:04	24:04	24:43	24:49				0:27
139						22:15	22:23	22:34	23:06	23:14	23:24	23:28	23:49	23:53	0:00	0:00	0:39	0:45				0:58
147	21:00	21:45	22:49	23:10	23:34	23:48	23:59	0:34	0:52	1:00	1:13	1:20	1:44		2:00	2:00	2:17					

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain Toukhat	Selma yssouf	Meknes	Meknes al centre	Sidi Slimane	Sidi yafya	Kanitra	Sala Talbourgh	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sala Talbourgh	Mohammeda	Casa voyageurs	Casa Oudis	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech	
104						3:30	3:38	3:49	4:00	4:06	4:36	4:36	5:17	5:50	6:00	6:35	6:52	7:12	8:38	9:01	
107	2:50			3:28		4:17	4:33	5:14	5:39	5:52	5:58	6:01	6:42	6:50							
AM	3:42			4:17		5:04	5:24	6:08	6:36	6:43	6:49	7:26	7:38								
104*	4:55			5:30		6:12	6:25	7:09	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:23	8:35						
106	4:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:59	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:33	9:44	9:05	9:30	10:31	11:54	11:54
170*	6:12	6:23	6:33	6:46																	
110	6:40			7:17	7:22	8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:34
112	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17	9:39	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:31	14:34
114	8:40			9:17	9:22	10:04	10:17	10:39	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:30	14:31	15:34
116	9:40	9:54		10:17	10:22	11:04	11:17	11:39	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:31	16:34
118	10:40			11:17	11:22	12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:31	17:34
120	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17	13:39	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:31	18:34
122	12:40			13:17	13:22	14:04	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:31	19:34
124	13:40	13:54		14:17	14:22	15:04	15:17	15:39	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:31	20:34
142	14:40			15:17	15:22	16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	20:31	21:34
126	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	21:31	22:34
100	16:40			17:17	17:22	18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35	20:44	21:06	21:30	22:31	23:34
132	17:40	17:54		18:17	18:22	19:04	19:17	20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	2								

Sport

Robert Ley : *La dynamique sportive, impulsée par SM le Roi, fait du Royaume un acteur essentiel du football mondial*

Le Maroc est aujourd'hui reconnu comme un pilier incontournable du football mondial, "une ascension portée par la vision stratégique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, un Souverain visionnaire", a affirmé l'expert Robert Ley, vice-président de la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques de football (IFFHS), basée à Zurich.

Saluant le rôle central du Royaume dans le développement du football à l'échelle continentale et mondiale, l'expert a souligné dans un entretien accordé à la MAP, à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône, que "le Maroc est devenu la locomotive du continent africain et a pris le leadership en la matière avec beaucoup de savoir-faire et de talent".

M. Ley a insisté sur la grande portée de la dynamique sportive impulsée par le Souverain, qui place désormais le Royaume parmi les grandes nations du football mondial.

"Cette trajectoire remarquable se traduit concrètement par les performances retentissantes des sélections marocaines, toutes catégories confondues", a-t-il affirmé, relevant que la demi-finale historique des Lions de l'Atlas au Mondial 2022 au Qatar, les sacres continentaux en futsal et les exploits des sélections féminines et des jeunes "témoignent d'une véritable transformation en profondeur".

Le football marocain, a-t-il dit, a connu un développement extraordinaire ces dix dernières années, un succès qui repose, selon lui, sur une politique volontariste de formation et des infrastructures de pointe, tel le Complexe Mohammed VI de football.

Cette politique ambitieuse a favorisé l'éclosion d'une génération dorée de talents, aujourd'hui présents dans les plus grands clubs européens, a-t-il poursuivi, notant que ce vivier de joueurs d'élite a naturellement renforcé la compétitivité des sélections nationales, leur permettant de briller à l'international.

Cet élan footballistique ne se limite pas au football masculin, mais englobe aussi le football féminin et le futsal, a fait remarquer l'expert international, ajoutant que des moyens conséquents ont été mobilisés en vue de construire un modèle de développement du secteur tourné vers l'excellence.

Au cœur de cette transformation, a-t-il poursuivi, figure l'Académie Mohammed VI de football, une structure "essentielle" dans le dispositif de formation marocain en ce sens qu'elle représente le point de départ d'une stratégie globale.

A travers l'Académie Mohammed VI, Sa Majesté le Roi a donné le coup d'envoi d'une vraie stratégie de formation qui a fait éclore des talents exceptionnels, a-t-il fait observer, soulignant que cette institution est "reconnue non seulement en Afrique, mais dans le monde entier comme un modèle qui incarne la réussite d'un système désormais exportable".

Fort de cette dynamique, s'est-il réjoui, le Royaume s'apprête à franchir une nouvelle étape en accueillant des événements majeurs, notamment la CAN masculine, les championnats du monde des jeunes et surtout la Coupe du monde 2030, organisée conjointement avec l'Espagne et le Portugal.

"Aujourd'hui, le Maroc a acquis un savoir-faire, une expertise et une dynamique sportive incontestables", comme en témoigne la confiance des instances internationales, à leur tête la FIFA, en les capacités du

Royaume à réussir l'organisation d'événements sportifs d'envergure, a-t-il ajouté.

Par Salah Aouni
(MAP)



A l'occasion de la Fête du Trône

El Hassan Balafrej a l'insigne honneur de présenter, au nom du groupe hôtelier et immobilier Ahlen, à SA GLORIEUSE MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI ses vœux déferents de santé, de bonheur et de prospérité. Il saisit également cette occasion pour présenter ses meilleurs vœux à son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan, à son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, ainsi qu'à l'ensemble de la Famille Royale.

Abdellatif Benazzi : *Le Maroc a fait du sport un catalyseur de développement grâce à la Vision Royale*



Le Royaume du Maroc a fait du sport un catalyseur de développement grâce à la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a affirmé Abdellatif Benazzi, grande figure du rugby français et international d'origine marocaine.

Dans une interview à la MAP à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône, M. Benazzi a souligné que le Royaume, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, a entrepris ce virage stratégique à même de renforcer la dynamique "impressionnante" de développement que connaît le Royaume, ainsi que son rayonnement à l'échelle mondiale.

"La marque Morocco est aujourd'hui reconnue à l'international, à travers le football et d'autres disciplines

sportives", a-t-il relevé.

A la tête du Comité de haut niveau pour le rugby masculin de la World Rugby, la fédération internationale de la discipline, M. Benazzi a aussi relevé que la stratégie sportive marocaine impressionne aussi bien par l'ampleur des investissements prévus que par l'adhésion qu'elle suscite auprès des forces vives de la nation, fortement mobilisées pour la réussite des prochaines échéances majeures que le Royaume va abriter.

Mettant en avant les efforts déployés pour la modernisation des infrastructures (stades, aéroports, hôtels...), les moyens mis à la disposition de l'équipe nationale et des clubs et les ressources mobilisées pour le renforcement de la formation, il a insisté sur le rôle que peut jouer la communauté marocaine établie à l'étranger dans le cadre de cette mobilisation collective.

"Le rôle des Marocains du monde va au-delà de la passion. C'est une responsabilité", a assuré l'ancien rugbyman, soulignant l'importance notamment de l'engagement des figures sportives marocaines qui brillent à l'international en faveur du rayonnement du Maroc.

M. Benazzi n'a pas manqué de mettre en relief les valeurs du sport au-delà de la ferveur liée à la compétition, en particulier les dimensions culturelle et sociale et son rôle dans le rapprochement des peuples,

aux côtés des aspects sportif et économique.

Autre point de force de cette vision stratégique que M. Benazzi a retenu, il y a l'atout diplomatique avec toute la mobilisation autour de la coopération Sud-Sud, notamment envers l'Afrique, ou encore les partenariats stratégiques scellés par le Royaume avec les grandes puissances pour le développement et la prospérité du pays.

Évoquant l'organisation de la CAN 2025 et du Mondial 2030, M. Benazzi a indiqué que le Maroc sera prêt et à la hauteur de ces événements sportifs d'envergure.

"Le Maroc sera non seulement prêt, mais il sera aussi à la hauteur. Nous serons tous au rendez-vous", a-t-il enchaîné, estimant que le Royaume s'érige aujourd'hui en "exemple" pour d'autres nations qui caressent le rêve d'organiser ces grands-messes du football continental et mondial.

L'ancien capitaine des Bleus, actuellement vice-président en charge de l'international à la Fédération française de rugby et président du conseil du Tournoi des Six Nations, s'est dit convaincu de la capacité du Maroc à réussir ce challenge, mettant l'accent sur les multiples retombées de ces manifestations.

Et de conclure que la dynamique portée aujourd'hui par le football bénéficiera aussi aux autres disciplines sportives, y compris la discipline qui lui est chère, le rugby.

Alessio Postiglione : *Au Maroc, le football est un véritable accélérateur du développement*

Le football représente "un véritable accélérateur du développement" au Maroc, à la faveur des grands investissements et des projets structurants d'infrastructures, lancés conformément à la Vision Stratégique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a souligné l'expert italien Alessio Postiglione, auteur de l'ouvrage "Football, politique et pouvoir".

"Au Royaume du Maroc, le football n'est plus seulement un sport. Il est devenu un langage national, un vecteur de diplomatie et un véritable accélérateur du développement", a indiqué le journaliste et universitaire italien, dans une interview à la MAP, à l'occasion de la célébration de la Fête du Trône.

Il a relevé, à cet égard, que l'essor ayant suivi l'épopée des Lions de l'Atlas au Mondial du Qatar a déclenché un boom en termes d'investissements et de projets structurants, entre autres.

Évoquant les préparatifs du Royaume pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 et la Coupe du monde 2030 avec l'Espagne et le Portugal, l'universitaire italien a qualifié de "défi sportif" et de "projets-pays" ces manifestations footballistiques continentale et planétaire, en faisant appel exclusivement à l'expertise et la main-d'œuvre marocaines.

Dans cette perspective, le nombre de stades pour la CAN s'est multiplié avec des installations rénovées à Rabat, Casablanca, Tanger, Fès, Marrakech et Agadir, en plus du Grand Stade Hassan II de Casablanca, destiné à devenir une icône mondiale, a-t-il dit.

Plus encore, a-t-il poursuivi, ces investissements ne se limitent pas au football, mais ils font partie d'un plan d'infrastructures plus vaste incluant les transports, le réseau ferroviaire, les ports, aéroports et zones logistiques, entre autres.

"Le football se positionne ainsi en fer de lance d'une stratégie de développement durable et inclusive", a soutenu l'expert italien, soulignant que Sa Majesté le Roi a mis l'accent, à maintes reprises, sur le rôle du sport comme moteur du développement humain et de la cohésion sociale, outil de soft-power et levier d'inclusion.

Après avoir mis en relief les réformes menées sous l'Impulsion Royale et qui ont transformé le Maroc en un hub régional incontournable, il a insisté sur le rôle indéniable des grandes structures sportives comme l'Académie Mohammed VI de football et le Complexe Mohammed VI de football.

M. Postiglione a noté que les provinces du Sud du Royaume ne sont pas



en reste dans cette dynamique vertueuse, puisqu'un plan de développement intégré a été initié dans la région pour la réalisation d'infrastructures sportives modernes et de centres de formation pour jeunes.

Ces installations, construites pour accueillir des événements nationaux et internationaux, ne sont pas seulement des

vitrites sportives, mais également des outils de cohésion sociale et d'attractivité touristique, a-t-il précisé.

Pour l'expert italien, le Maroc a réussi à s'engager dans un processus irréversible de réformes, notamment démocratiques, économiques et sociales avec l'ambition de faire du sport un pont entre les cultures et les peuples.

La transition écologique au cœur des priorités Royales

Par son engagement résolu en faveur du développement durable et de la résilience climatique, le Maroc a su en quelques années se faire une place dans le peloton de tête des acteurs clés de la transition écologique.

Portée par la Vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette dynamique nationale en faveur de la protection de l'environnement s'est déclinée en une série d'initiatives et de réformes institutionnelles et législatives tournées vers le développement d'un modèle 100% marocain.

Cette approche Royale audacieuse a été couronnée par l'adoption de la Stratégie nationale pour le développement durable (SNDD), une feuille de route intégrée visant à accélérer la transition du Maroc vers une économie verte et inclusive d'ici 2030, en consécration du droit au développement durable et en conformité avec les conventions multilatérales en la matière ratifiées par le Royaume.

Animé d'une ferme détermination à faire également des énergies renouvelables un pilier de son modèle économique, le Royaume a lancé la Stratégie nationale de l'efficacité énergétique qui fait de la transition énergétique durable un moteur du développement socioéconomique.

C'est dans cette perspective que l'effort d'investissement dans l'hydrogène vert s'est fortement consolidé pour occuper une position privilégiée dans la promotion des énergies renouvelables, en capitalisant sur les ressources naturelles du pays (so-

laire, éolien...), sa position géographique stratégique, son infrastructure de classe mondiale et son capital humain qualifié.

En plus des méga-chantiers d'énergies solaire et éolienne initiés sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, dans l'ambition de couvrir 52% des besoins énergétiques à l'horizon 2030, bon nombre de projets phares ont pu voir le jour dans le cadre d'une politique respectueuse des règles d'exploitation des richesses naturelles, en premier lieu l'eau.

Composante majeure des politiques sectorielles, la préservation de la biodiversité est placée au premier rang de l'agenda de l'Exécutif, comme en témoigne l'élaboration d'un arsenal juridique de plus de 250 textes relatifs à la protection des ressources naturelles.

Au-delà de son engagement inflexible au service de l'environnement à l'échelle nationale, le Maroc œuvre sans cesse à accélérer l'action des acteurs mondiaux et à renforcer la confiance de la communauté internationale en un multilatéralisme innovant et solidaire pour un avenir durable et résilient.

Cet engagement soutenu à promouvoir les initiatives collectives face aux défis climatiques s'est notamment manifesté à travers l'organisation en 2016 à Marrakech de la COP22 qui a connu un succès retentissant.

Le Royaume a également signé une participation remarquable à la COP29, tenue en novembre

2024 à Bakou, en Azerbaïdjan, à l'occasion de laquelle Rabat a adhéré à la Déclaration sur la réduction du méthane provenant des déchets organiques, à la Déclaration sur l'eau et à la Déclaration sur l'action renforcée et le tourisme.

L'engagement ferme du Maroc à faire de la coopération Sud-Sud un choix stratégique de sa politique étrangère s'est, en outre, illustré lors de la troisième Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC3), organisée en juin dernier à Nice, en France.

Lors de cette Conférence onusienne, Sa Majesté le Roi avait plaidé, dans Son message adressé aux participants, pour une relecture stratégique du rôle maritime africain qui se situe autour de trois axes : une croissance bleue; une coopération Sud-Sud renforcée et une intégration régionale autour des espaces océaniques; et une effectivité maritime par les synergies atlantiques, notant que l'Afrique, forte de ses atouts et de sa vision, entend s'exprimer pleinement sur son destin maritime.

En capitalisant sur ces multiples avancées, le Maroc dispose de tous les atouts pour consolider davantage sa souveraineté énergétique et se positionner dans l'économie décarbonée dans les décennies à venir. De même, la montée en compétitivité des énergies renouvelables ouvre de nouvelles perspectives très prometteuses pour le Royaume, particulièrement dans les domaines du dessalement de l'eau de mer et de l'hydrogène vert.

Forum National du Marché des Arts

A l'occasion du 26ème anniversaire de la Fête du Trône, le Forum de la Créativité et de la Citoyenneté, en coordination avec la Commune de Hay Mohammadi et la Préfecture des Arrondissements d'Ain Sebaâ Hay Mohammadi, organise le premier Forum National du Marché des Arts sous le thème : "Les manifestations de l'identité culturelle marocaine". Ce forum vise à promouvoir la créativité artistique et le patrimoine culturel marocain, et à offrir une plateforme aux artistes et artisans pour présenter leurs œuvres et échanger leurs expériences, en mettant l'accent sur les dimensions socio-économiques et la solidarité sociale.

Le forum propose un programme culturel et social diversifié et complet, qui comprend :

- Des expositions d'art
- Des ateliers de travail dans divers domaines artistiques et artisanaux
- Des spectacles artistiques
- Des colloques et des tables rondes sur des sujets variés liés au patrimoine culturel, au développement socio-économique et à la solidarité sociale
- Des séances de dédicace de livres pour un ensemble d'auteurs et d'écrivains
- Des performances folkloriques marocaines

Le forum sera également l'occasion de mettre en valeur les métiers de la culture et des arts à travers la participation d'artistes, d'artisans et de créateurs marocains, notamment des artistes plasticiens qui présenteront leurs œuvres artistiques variées. L'ouverture officielle du Forum du Marché des Arts aura lieu mercredi 30 juillet à 17h00, et sera marquée par une cérémonie spéciale qui sera à la hauteur de l'importance de cet événement culturel. Le forum se tiendra du 30 juillet au 4 août 2025 à l'espace de la Jardinière de Fum El-Hessn à Hay Mohammadi, dans la Préfecture des Arrondissements d'Ain Sebaâ Hay Mohammadi à Casablanca.



**A L'OCCASION DU 26^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'ACCESSION AU TRÔNE DE
SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**
que Dieu le glorifie,

Mr Abdelkader BOUDRAA ;
*le Président du Conseil de la Préfecture de Casablanca et
l'ensemble des membres du Conseil et son Personnels*

ont l'honneur de présenter à
SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
que Dieu le glorifie

leurs vœux déferents de bonheur, de santé et de longue vie,
ainsi qu'à
son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et à tous les membres de la famille Royale.
Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler à
SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
que Dieu le glorifie
leur indéfectible attachement au trône Alaouite.